



SADC Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité 2025-2030



Les informations contenues dans la présente publication peuvent être reproduites, utilisées et partagées avec la mention complète de l'éditeur, le Secrétariat de la SADC. Citation : Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité de la SADC 2025-2030, Gaborone (Botswana), 2025

La présente Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité 2025-2030 de la SADC est disponible en version imprimée, est accessible en ligne et est publiée dans les langues officielles de la SADC (anglais, français et portugais).

À propos de la SADC

Organisation régionale regroupant 16 États membres, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'emploie avec détermination à promouvoir la croissance économique durable, le développement socioéconomique, l'intégration régionale et la coopération politique et sécuritaire en Afrique australe. Créée initialement en 1980 en tant que Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), elle se transforma en SADC en août 1992, renforçant son mandat de renforcer la coopération régionale et d'accroître la compétitivité économique de la région. Les États membres de la SADC sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

©SADC, 2025

ISBN: 978-99968-952-8-9

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABRÉVIATIONS	iii
PRÉFACE	iv
REMERCIEMENTS	v
RÉSUMÉ	vi
1 INTRODUCTION	1
1.1 Contexte	1
1.2 Objectifs de la SADC	1
1.3 Vision de la SADC	1
1.4 Mission du SADC	1
1.5 Politiques et priorités de la SADC	2
1.5.1 Possibilités de commerce et d'investissement dans la SADC	3
2 ORIENTATION STRATÉGIQUE ET PRIORITÉS DE LA SADC	4
2.1 RISDP 2020-2030 et Vision 2050	4
2.1.1 Alignement stratégique sur le RISDP 2020-2030 et la Vision 2050	5
2.2 Stratégie d'industrialisation de la SADC et sa feuille de route (2015-2063)	5
2.3 Plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC (RIDMP)	5
2.4 Politique agricole régionale de la SADC (RAP)	6
3 ÉVALUATION DES EFFORTS PRÉCÉDENTS DE COMMUNICATION	6
3.1 Réussites	6
3.1.1 Renforcement de la présence en ligne et sur les réseaux sociaux	8
3.2 Possibilités	8
3.3 Enseignements tirés	10
4 CADRE STRATÉGIQUE	10
4.1 Objectif de la communication	10
4.2 Objectifs stratégiques	10
4.3 Objectifs Spécifiques	10
4.4 Principes directeurs	11
5 ANALYSE DES PARTIES PRENANTES ET STRATÉGIES À APPLIQUER POUR ASSURER LES ÉCHANGES AVEC ELLES	11
5.1 Analyse SWOT des interactions avec les parties prenantes de la SADC	11
5.2 Matrice des parties prenantes	13
5.3 Groupes de parties prenantes prioritaires et Stratégies de dialogue	13
5.3.1 Communautés rurales et isolées	13
5.3.2 Jeunes et jeunes professionnels	13
5.3.3 Secteur privé et Milieux d'affaires	14
5.3.4 Organisations de la société civile (OSC)	14
5.4 Approches à adopter pour mettre en œuvre les échanges avec les parties prenantes	15
6 MESSAGES PERTINENTS	15
6.1 Messages généraux de l'institution	16
6.2 Messages en phase avec les domaines prioritaires fixés dans le RISDP 2020-2030	15

TABLE DES MATIERES

6.2.1	Développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale	15
6.2.2	Développement du capital social et humain	15
6.2.3	Développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale	16
6.2.4	Développement du capital social et humain	16
6.2.5	Questions transversales : Genre, Jeunesse, Environnement et Changement climatique, et Gestion des risques de catastrophes	16
7	CANAUX, ACTIVITÉS ET OUTILS DE COMMUNICATION	17
7.1	Communication numérique	17
7.2	Relations avec les médias	17
7.3	Activités ciblées de sensibilisation	17
7.4	Journées et manifestations commémoratives	17
7.5	Initiatives spéciales	17
7.6	Communication de crise et Gestion de la désinformation	18
8	LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LES MARQUES DÉPOSÉES ET L'IDENTITÉ DE MARQUE DE LA SADC	19
8.1	Couleurs de l'institution « SADC »	19
8.2	Utilisation du logo de la SADC en tant que marque déposée	20
8.3	Hymne de la SADC	21
8.4	Narration efficace des témoignages concernant la SADC	22
8.5	Produire des narratifs visuels et veiller à ce qu'ils soient inclusifs et porteurs d'impacts	23
9	MOBILISATION ET DURABILITÉ DES RESSOURCES	23
9.1	Évaluation des besoins en ressources	23
9.1.1	Ressources techniques	23
9.1.2	Ressources financières	24
9.1.3	Ressources techniques	24
10	COORDINATION, SUIVI ET ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE	25
10.1	Coordination	25
10.2	Suivi et Evaluation	25
10.2.1	Indicateurs clés de performance (ICP)	25
11	PLAN DE MISE EN ŒUVRE	27
11.1	Approche de mise en œuvre	27
11.2	Alignement et Intégration stratégiques	27
11.3	Cadre de coordination	27
11.4	Mobilisation des ressources et Durabilité	28
11.5	Innovation et Transformation numérique	28
11.6	Suivi, Évaluation et Gestion adaptative	29
12	ANNEXES	29
12.1	Annexe 1 : Plan de mise en œuvre détaillé.	29
12.1.1	Objectifs stratégiques et Activités principales	31
12.2	Annexe 2 : Journées et manifestations commémoratives	31
12.3	Annexe 3 : Ressources et liens utiles concernant les médias	33

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BAD	Banque africaine de développement
IA	Intelligence artificielle
UA	Union africaine
OC	Organisation communautaire
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CPRU	Unité chargée de la communication et des relations publiques
OSC	Organisation de la société civile
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
CAE	Communauté de l'Afrique de l'est
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
VBG	Violence basée sur le genre
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
PIC	Partenaire international à la coopération
IFC	Institution financière internationale
IEC	Information, éducation et communication
MISA	Institut des médias de l'Afrique australe
NAC	Comité national d'évaluation du Concours
PCN	Point de contact national
ANE	Acteur non étatique
RAC	Comité régional d'évaluation du Concours
RAP	Politique agricole régionale
RCTC	Centre régional de lutte contre le terrorisme
CER	Communauté économique régionale
RIDMP	Plan directeur de développement des infrastructures régionales
RISDP	Plan indicatif stratégique de développement régional
RPTC	Centre régional de formation en maintien de la paix
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe.
SADCC	Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe
ODD	Objectif de développement durable
SHOC	Centre d'opérations humanitaires et d'urgence de la SADC
SIW	Semaine de l'industrialisation de la SADC
SMS	Services de messages courts
SNMC	Coordonnateur national des médias de la SADC
SNRL	Lien entre le niveau national et le niveau régional dans la SADC
ONU	Organisation des Nations unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
BM	Banque mondiale

PRÉFACE



La communication est un domaine en mutation constante, façonnée par les changements des modes de consommation et les attentes croissantes des diverses parties prenantes. Dans le paysage numérique dynamique d'aujourd'hui, il est plus que jamais essentiel d'adopter une approche prospective, agile et stratégique.

Réaffirmant l'engagement de la SADC à l'excellence en matière de communication, la Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité 2025-2030 s'aligne pleinement sur le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2020-2030 et sur la Vision 2050 de la SADC. En renforçant une visibilité de marque, en cultivant les relations avec les parties prenantes et en mettant à profit des outils innovants de communication, elle favorise le développement d'un narratif régional cohérent et convaincant qui trouve écho autant dans les États membres que sur la scène mondiale. Dans un paysage numérique de plus en plus complexe, la SADC saisit l'occasion d'assumer un rôle directeur avec clarté, vérité et confiance. La présente Stratégie comporte des mesures de vérification des faits afin d'assurer la précision et la crédibilité de la communication de la SADC

et de promouvoir la transparence de cette communication et la confiance en cette dernière tout en affirmant son rôle de chef de file en matière d'intégration, de coopération et de développement de la région.

Elle a pour but global de renforcer les capacités de la SADC en communication stratégique tout en faisant mieux connaître et mieux faire comprendre sa proposition de valeur, ses réalisations et son impact dans la région et au-delà. Elle vise aussi à fixer l'agenda médiatique de la région et à réaffirmer le rôle majeur à remplir par la SADC pour promouvoir l'intégration, la stabilité et le développement durable en Afrique australe. La Stratégie fixe les objectifs clés, définit les publics cibles et indique dans le détail les pistes à suivre et les plates-formes à utiliser pour réaliser les priorités en matière de communication. La Stratégie reconnaît les difficultés à surmonter et propose des solutions proactives et adaptables permettant d'assurer la résilience, pour autant qu'elles soient appliquées.

Plus important encore, s'appuyant sur un fondement solide d'instruments antérieurs, notamment la Stratégie de communication et de promotion 2016-2020 de la SADC, la Stratégie cherche à exploiter les améliorations majeures apportées aux infrastructures régionales qui appuient la communication moderne. Avec une couverture de réseau mobile de 86 %, ce taux devrait augmenter à 95 % d'ici à 2030 et un taux de pénétration d'Internet de 54 %, plus de la moitié de la population de la SADC est en ligne, ce qui ouvre des possibilités majeures de rapprochement avec la population.

Utilisant les tendances modernes qui traversent les médias et les approches adaptées aux publics visés, la Stratégie a été conçue aux fins suivantes :

- **Accroître la visibilité de la SADC et mieux la faire connaître** - Mieux faire connaître au public les textes fondateurs, les institutions, l'histoire, les politiques et les programmes de la SADC dans les États membres et dans le monde.
- **Renforcer les capacités en matière de communication stratégique** - Améliorer les cadres régionaux et nationaux de communication afin de promouvoir efficacement les activités de l'Organisation, leurs impacts, le développement des médias et l'intégration régionale.
- **Positionner la marque et l'identité SADC** - Établir la SADC en tant qu'entité digne de confiance et organisée, renforçant son rôle en tant que moteur de l'intégration et de la coopération régionales et du développement de la région.
- **Appuyer le développement des médias** - Renforcer les écosystèmes médiatiques afin de favoriser l'efficacité de la communication et les échanges sur les initiatives régionales.

Prospective, la présente Stratégie coïncide avec une année charnière, soit 2030, qui marque à la fois les étapes importantes du développement mondial dans le cadre de l'Agenda 2030 et le Jubilé d'or de la SADC, qui célébrera 50 ans de progrès régional.

Le succès de la mise en œuvre de la présente Stratégie dépendra de la volonté collective et des actions entreprises par le Secrétariat, les États membres et les parties prenantes de la SADC. Vu les contraintes budgétaires, il sera crucial de nouer des partenariats stratégiques avec le secteur privé, les médias, les partenaires internationaux à la coopération, les institutions financières et la société civile afin de se procurer les ressources requises pour réaliser cette vision.

Les réalisations de la SADC parlent d'elles-mêmes, mais faute de communication efficace, risquent de passer inaperçues. Comme le dit l'adage, « cligner de l'œil dans le noir ne sert pas à grand-chose sans projecteur ». Pour cette raison, j'appelle tous les États membres, en particulier les points de contact nationaux et les coordinateurs des médias nationaux de la SADC, à travailler étroitement avec le Secrétariat de la SADC afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi efficaces de la présente Stratégie ainsi que leurs impacts.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "D.E. Elias M. Magosi".

S.E. M. Elias M. Magosi
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA SADC

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat de la SADC exprime sa sincère gratitude à tous ceux qui ont contribué à la production de la présente Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité 2025-2030.

Nous apprécions profondément le dévouement de l'Unité chargée de la communication et des relations publiques qui a, avec perspicacité et créativité et animée par une vision stratégique, joué un rôle déterminant dans l'élaboration de ce document tourné vers l'avenir.

Nous reconnaissons également les contributions des partenaires et des consultants extérieurs dont les conseils avisés et les connaissances pointues de la question ont permis d'affiner la Stratégie et d'y intégrer les meilleures pratiques mondiales.

Nous remercions tout particulièrement les Coordonnateurs des médias nationaux de la SADC et les représentants des points de contact nationaux de la SADC, qui ont fait montre d'un engagement actif inestimable lors de l'atelier tenu en mai 2021 à Johannesburg (Afrique du Sud), et de l'atelier de validation tenu en avril 2025. Leurs compétences en matière de communication, de relations publiques et de gestion de l'information ont considérablement enrichi le processus d'élaboration de la Stratégie.

Nous exprimons notre profonde gratitude au gouvernement allemand pour le soutien financier qu'il a accordé à la SADC afin d'organiser un atelier de deux jours réunissant les États membres et les experts régionaux. L'initiative a contribué de manière significative à l'aboutissement de la stratégie. Ce soutien s'inscrit dans le projet de coopération « Renforcement des liens nationaux et régionaux » (SNRL) entre l'Allemagne et la SADC qui est mis en œuvre par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Nous sommes également reconnaissants envers les jeunes, hommes et femmes, et les diverses parties prenantes qui ont participé activement aux plates-formes de la SADC telles que les expositions, les journées portes ouvertes et les commémorations. Leurs points de vue et recommandations ont été essentiels pour faire en sorte que la Stratégie reflète les besoins généraux des citoyens de la SADC en matière de communication.

Enfin, nous remercions tout particulièrement l'équipe de direction du Secrétariat de la SADC de son leadership, de ses conseils et du soutien indéfectible qu'elle nous a témoigné tout au long de l'élaboration de la présente Stratégie.

RÉSUMÉ

La Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité 2025-2030 de la SADC offre un cadre complet pour renforcer les capacités de communication stratégique et amener le public mieux comprendre le mandat, les programmes et l'impact régional de la SADC. S'appuyant sur les enseignements tirés de la Stratégie 2016-2020, elle répond aux nouvelles tendances et technologies en matière de communication tout en cherchant à combler les lacunes accusées en termes d'atteinte du public et d'échanges avec celui-ci.

S'alignant sur le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP 2020-2030) et sur la Vision 2050 de la SADC, la Stratégie positionne la SADC comme un leader proactif en matière d'intégration régionale, de coopération et de développement durable. Reconnaissant que la communication constitue un catalyseur vital, elle soutient l'objectif plus général de la SADC de se transformer d'ici à 2050 en une région industrialisée paisible, inclusive, compétitive, et affichant un revenu moyen à élevé.

La Stratégie adopte une approche à canaux multiples, intégrant les plates-formes de communication tant classiques que numériques et mettant l'accent sur une communication inclusive. Elle met en exergue une communication multidimensionnelle et un engagement citoyen actif, afin de faire en sorte que la SADC demeure réactive et en phase avec les besoins des parties prenantes.

Les pistes majeures qu'elle poursuit sont notamment les suivantes :

- Accélérer la transformation numérique grâce à une communication s'appuyant sur les données.
- Renforcer les échanges avec les communautés rurales et isolées.
- Renforcer les partenariats avec les médias, promouvoir l'exactitude de l'information et renforcer la confiance du public grâce à une communication crédible.
- Préparer le Jubilé d'or de la SADC qui sera célébré en 2030.

La Stratégie intègre les priorités transversales telles que la prise en compte du genre, la participation des jeunes et la communication inclusive afin de promouvoir la diversité, l'accessibilité et l'équité.

Pour la mettre en œuvre efficacement, il faudra assurer une collaboration étroite entre le Secrétariat et les États membres de la SADC et définir clairement les rôles à assumer, d'un côté, par l'Unité de la communication et des relations publiques et, de l'autre, les Coordonnateurs des médias nationaux. Un Cadre de suivi et d'évaluation permettra de suivre les progrès accomplis à l'aide d'indicateurs précis, tandis que des efforts de mobilisation des ressources assureront sa viabilité.

En fin de compte, la présente Stratégie réaffirme l'engagement de la SADC en faveur d'une communication transparente, inclusive et axée sur les résultats, comblant le fossé entre la politique régionale et la compréhension du public, et soutenant la réalisation de la Vision 2050 que nourrit la SADC, à savoir : une région industrialisée paisible, inclusive, compétitive, affichant un revenu moyen à élevé, où tous les citoyens jouissent du bien-être économique durable, de la justice et de la liberté.

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

A SADC é uma organização intergovernamental criada em 1980 como a Conferência de Coordenação do Desenvolvimento da África Austral (SADCC). Mais tarde, transformou-se em SADC a 17 de Agosto de 1992, em Windhoek, Namíbia, quando a Declaração e o Tratado foram assinados durante a Cimeira de Chefes de Estado e de Governo.

A SADC compreende 16 Estados-Membros, nomeadamente: África do Sul, Angola, Botswana, União das Comores, República Democrática do Congo, Reino de Eswatini, Reino do Lesoto, Madagáscar, Malawi, Maurícias, Moçambique, Namíbia, Seychelles, República Unida da Tanzânia, Zâmbia e Zimbabwe. Estes Estados-Membros cooperam através de protocolos, políticas e estratégias que proporcionam um quadro estruturado para promover a paz, a integração e a sustentabilidade regionais e desenvolvimento sustentável.

Desde a sua criação, a SADC alcançou marcos significativos, demonstrando um forte compromisso com a integração e o desenvolvimento regionais. Após a assinatura da Declaração e do Tratado da SADC, em 1992, a região aprofundou a cooperação e a coordenação mediante a adopção de 86 protocolos e quadros estratégicos, entre os quais:

- le Plan indicatif stratégique de développement régional (RISDP), qui oriente les priorités socioéconomiques, La SADC pour l'industrialisation (2015-2063) et sa feuille de route, qui visent à promouvoir la croissance et la compétitivité industrielles,
 - le Plan directeur pour le développement des infrastructures régionales de la SADC, qui vise à améliorer la connectivité dans les secteurs clés, par exemple, de l'énergie, des transports et des TIC.
- Ces initiatives ont jeté une base juridique, institutionnelle et stratégique pour soutenir la coopération régionale, la croissance économique et le développement durable dans tous les États membres.

1.2 Objectifs de la SADC

Les objectifs principaux de la SADC, tels qu'énoncés à l'article 5 du **Traité de la SADC (1992)**, sont les suivants : promouvoir le développement économique, la paix, la sécurité et la croissance durable ; réduire la pauvreté ; rehausser le niveau et la qualité de vie du peuple de l'Afrique australe ; appuyer les défavorisés sociaux par le renforcement de l'intégration régionale.

Est directement lié à ces objectifs le **Programme commun de la SADC**, qui découle également de l'article 5 du Traité. Résumant les stratégies et les orientations politiques clés de l'institution, le Programme commun sert de cadre directeur pour la vision à long terme de la SADC.

Par conséquent, la structure institutionnelle de la SADC s'aligne sur le Programme commun et reflète les priorités stratégiques qu'il représente, assurant ainsi la cohérence de la formulation des politiques, de leur mise en œuvre et des efforts d'intégration entrepris dans la région.

1.3 Vision de la SADC

La vision que nourrit la SADC est celle d'un avenir commun, ancré dans une communauté régionale qui garantit le bien-être économique, l'amélioration du niveau et de la qualité de vie, la liberté, la justice sociale, la paix et la sécurité durables des populations de l'Afrique australe. Cette vision collective s'appuie sur des valeurs communes, sur des principes directeurs et sur les liens historiques et culturels profonds qui unissent le peuple de la région.

1.4 Mission du SADC

La SADC se donne pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socioéconomique durables et inclusifs par les actions suivantes : mise en œuvre de systèmes efficents et productifs, renforcement de la coopération et de l'intégration régionales, promotion de la bonne gouvernance et maintien durable de la paix et de la sécurité. Ces efforts ont pour but de positionner la région en tant qu'acteur compétitif et influent des relations internationales et de l'économie mondiale.

1.5 Politiques et priorités de la SADC

La région de la SADC opère dans le cadre des politiques et est dirigée par ces priorités :

- Promouvoir la croissance économique et le développement socioéconomique durables et équitables qui permettront de réduire la pauvreté et, à terme, de l'éradiquer, d'améliorer le niveau et la qualité de vie des populations de l'Afrique australe et de soutenir, grâce à l'intégration régionale, défavorisés sociaux ;
- Promouvoir des valeurs politiques communes, des systèmes et d'autres valeurs partagées qui sont transmises par le biais d'institutions démocratiques, légitimes et efficaces ;
- Consolider, défendre et maintenir la démocratie, la paix, la sécurité et la stabilité ;
- Promouvoir un développement autonome sur la base de l'autonomie collective et de l'interdépendance des États membres ;
- Parvenir à instaurer la complémentarité entre les stratégies et programmes nationaux et régionaux.
- Promouvoir et maximiser l'emploi productif et l'utilisation des ressources de la région.
- Réaliser l'utilisation durable des ressources naturelles et la protection efficace de l'environnement.
- Renforcer et consolider les affinités et les liens historiques, sociaux et culturels de longue date existant entre les peuples de la Région.

- Lutter contre le VIH et le sida ou d'autres maladies mortelles et transmissibles ;
- Veiller à ce que l'élimination de la pauvreté soit prise en compte dans toutes les activités et tous les programmes de la SADC.
- Intégrer la perspective du genre dans le processus de construction de la Communauté.

1.5.1 Possibilités de commerce et d'investissement dans la région de la SADC

La région de la SADC offre des possibilités vastes pour le commerce, l'investissement et l'expansion industrielle du fait de sa position stratégique, de l'abondance des ressources qu'elle recèle et de son engagement à l'intégration régionale.

- **Paix, stabilité et confiance des investisseurs**

Reconnue comme une des régions les plus paisibles et les plus stables politiquement, la SADC offre un environnement sécurisé et fiable pour les affaires. En effet, les structures fortes des gouvernance et les politiques propices aux affaires nourrissent la confiance des investisseurs et soutiennent l'établissement de partenariats tant régionaux qu'internationaux.

- **Ressources naturelles abondantes et potentiel économique diversifié**

La SADC regorge de minéraux, d'hydrocarbures et de matières premières naturelles, offrant ainsi des perspectives immenses pour le secteur manufacturier, l'ajout de la valeur et le développement industriel. Les secteurs majeurs vont de la filière extractive à l'énergie et à l'agriculture, en passant par les infrastructures et

- les industries vertes émergentes. Outre de posséder des atouts industriels, la région abrite les richesses suivantes :

- des sites du patrimoine mondial de l'Unesco, qui traduisent son patrimoine culturel et historique unique ;
- des vastes réserves et des parcs nationaux abritant des ressources de la faune et de la flore sauvages, soutenant un secteur écotouristique en plein essor ;
- des côtes, des zones humides et des écosystèmes marins immaculés, favorisant le tourisme marin, la conservation et les projets hôteliers.

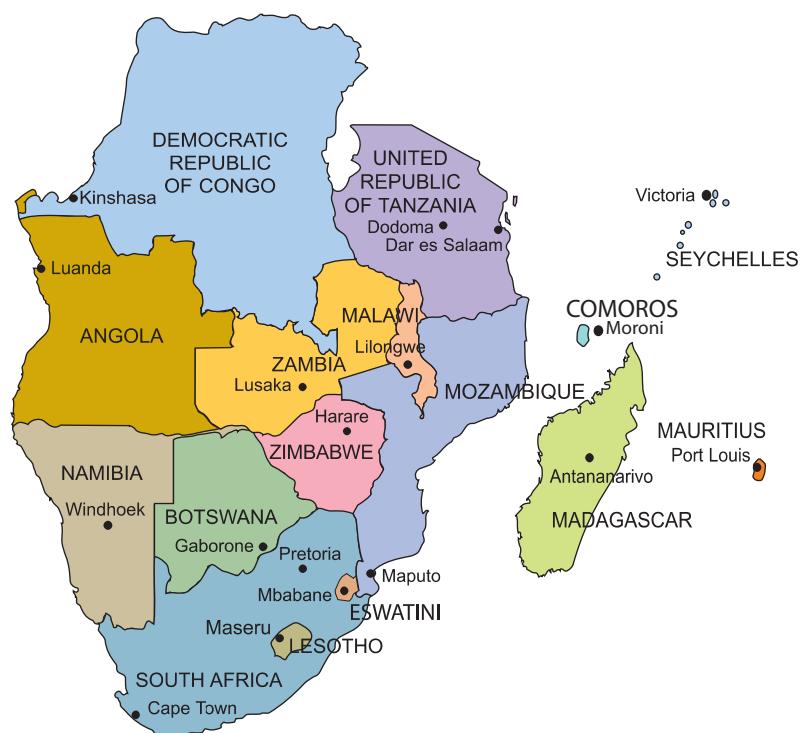
- **Un main d'œuvre jeune innovante**

Dotée d'une des populations les plus jeunes et enregistrant la croissance la plus rapide au monde, la SADC offre un avantage démographique concurrentiel. Cette main-d'œuvre émergente est de plus en plus férue de technologie et tournée vers l'innovation, jetant ainsi les bases de la durabilité et de la croissance à long terme. Les initiatives poursuivies continuellement en matière d'éducation et de développement des compétences renforcent encore la position de la région pour soutenir les industries à fort potentiel.

- **Intégration des marchés et des infrastructures au profit de la croissance**

Par le biais d'initiatives telles que l'établissement de la zone de libre-échange (ZLE) de la SADC, la Stratégie d'industrialisation régionale et les programmes d'infrastructures transfrontalières, la région améliore l'accès aux marchés, la connectivité et la collaboration économique. Ces efforts créent une destination unique et attractive pour les investissements.

La SADC continue de s'affirmer en tant que plaque-tournante stratégique pour la transformation économique et en tant que moteur de la croissance inclusive, de la création d'emplois et du développement durable en Afrique australe.



2 ORIENTATION STRATÉGIQUE ET PRIORITÉS DE LA SADC

2.1 RISDP 2020-2030 et Vision 2050

La direction et les priorités stratégiques de la SADC sont définies dans le RISDP 2020-2030 et la Vision 2050 de la SADC qui ont été approuvés par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC en août 2020. Servant de cadre décennal pour l'intégration et le développement de la région, le RISDP 2020-2030 fixe les priorités régionales et articule les politiques et stratégies économiques et sociales nécessaires. La Vision 2050 de la SADC envisage une région industrialisée affichant un revenu allant de moyen à élevé, paisible, inclusive et compétitive, où tous les citoyens jouissent du bien-être socio-économique durable, de la justice et de la liberté à l'horizon 2050.

Le RISDP 2020-2030 et la Vision 2050 couvrent les priorités suivantes :

Pilier fondateur : Paix, Sécurité et Bonne gouvernance



Le RISDP et la Vision 2050 reposent fermement sur les principes de paix, de sécurité et de bonne gouvernance, qui sont des prérequis nécessaires et des facteurs primaires clés de l'intégration et du développement de la région.

Pilier 1 : Développement industriel et intégration des marchés



Ce domaine prioritaire souligne la nécessité pour la SADC de se transformer en une région industrialisée et intégrée forte, où le commerce intra-régional est en croissance tandis que les marchés des 16 États membres de la SADC sont fortement inter-connectés. Les interventions menées dans ce domaine sont entreprises dans le but de bâtir une économie régionale industrialisée qui utilise ses ressources naturelles de manière durable.

Pilier 2 : Développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale



Le RISDP 2020-2030 et la Vision 2050 insiste sur l'importance de développer des infrastructures de qualité, aptes à stimuler la croissance économique dans la région de la SADC. Dans le cadre de ce domaine prioritaire, la SADC promeut des infrastructures et des réseaux interconnectés, intégrés, de qualité et sans rupture, dont des infrastructures transfrontalières, cet aspect étant vital pour faciliter la circulation des personnes, de marchandises et des services.

Pilier 3 : Développement du capital social et humain



Le développement du capital social et humain est essentiel pour la SADC d'améliorer les vies et les moyens de subsistance de ses citoyens. Ce domaine prioritaire sert à assurer le développement socio-économique tout en veillant à ce que ce développement soit centré sur l'humain et soit inclusif et durable.

Questions transversales : Genre, jeunesse, environnement, changement climatique et gestion des risques de catastrophes



Ces questions transversales sont importantes pour la réalisation réussie de l'intégration régionale dans la mesure où elles font en sorte que la formulation, les délibérations, l'adoption et la mise en œuvre des protocoles, stratégies, politiques et programmes régionaux soient entreprises de manière inclusive à l'égard de toutes les sections de la population de la SADC.

Facteurs stratégiques habilitants pour la mise en œuvre du RISDP



Outre les cinq domaines prioritaires et les questions transversales couverts plus haut, le succès de la mise en œuvre du RISDP 2020-2030 est fortement tributaire d'un ensemble de facteurs habilitants clés qui fondent le plan de la région **visant la gestion stratégique du RISDP 2020-2030**.

La présente Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité reconnaît et soutient ces facteurs en promouvant la transparence, la participation et l'alignement sur les processus et ressources institutionnels, comme détaillé ci-après :

• Cadres juridiques, politiques, et institutionnels

L'intégration régionale de la SADC fait fond sur le **Traité de la SADC** et de **protocoles** juridiquement contraignants, qui articulent les engagements et procédures de la région. Constituant l'épine dorsale juridique du RISDP, ces cadres sont cruciaux pour assurer l'alignement des États membres.

- **Stratégie de financement durable**

La mobilisation des ressources est essentielle pour réaliser les objectifs visés par le RISDP. Conformément aux dispositions de l'article 25 (1) du Traité de la SADC, la SADC doit mobiliser des ressources tant internes qu'externes pour appuyer son programme d'intégration en pleine croissance.

- **Suivi, Évaluation et Remontée des informations (MER)**

Il est essentiel que le processus MER soit accompli de façon efficace pour pouvoir suivre les progrès accomplis, tirer des enseignements et assurer la responsabilité dans la mise en œuvre du RISDP.

- **Communication, Visibilité et Sensibilisation**

Le RISDP 2020-2030 estime que la communication constitue une priorité transversale et un facteur crucial propice pour le succès de la mise en œuvre du programme d'intégration régionale de la SADC. Le RISDP appelle à la visibilité et à la connaissance accrues de la SADC, de ses activités et de son impact dans tous les États membres et dans le monde.

La présente Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité dresse un cadre structuré permettant de diriger et de coordonner les efforts entrepris dans la poursuite de cet objectif. Elle a été conçue dans les buts suivants :

Renforcer les capacités de communication stratégique du Secrétariat et des États membres de la

- SADC afin d'assurer une communication coordonnée, opportune et efficace aux niveaux régional et national.
- **Exécuter des campagnes de communication intégrés, ciblant des publics spécifiques** qui promeuvent la proposition de valeur de la SADC, mettent en valeur les avantages de l'intégration régionale et encouragent la participation active des parties prenantes.
- **Développer et diffuser des contenus multimédia et des outils de communication institutionnelle** qui augmentent la visibilité du RISDP 2020-2030, de la Vision 2050 et des programmes phares tout en ayant une prise auprès du public, qu'il s'agisse des décideurs, des citoyens, des jeunes ou des partenaires au développement.
- **Assurer l'utilisation cohérente, constante et protégée de la marque SADC sur toutes les plates-formes**, de sorte à renforcer la reconnaissance et la crédibilité de l'identité SADC et la confiance en elle. S'étendant au-delà de la diffusion d'informations, la présente Stratégie sert d'outil dynamique pour le dialogue, l'alignement et l'impact. En intégrant la communication dans tous les aspects de la mise en œuvre du RISDP, elle améliore la coordination institutionnelle, favorise l'adoption des politiques, renforce la transparence et établit fermement la SADC comme une communauté régionale visible, réactive et centrée sur les citoyens.

2.1.1 Alignement stratégique sur le RISDP 2020-2030 et la Vision 2050

La présente Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité est alignée sur les domaines prioritaires du RISDP 2020-2030 et de la Vision 2050 et fait en sorte que les efforts de communication renforcent et promeuvent les objectifs stratégiques globaux de la SADC. Le tableau fourni ci-dessous illustre la façon dont les objectifs spécifiques de communication appuient chaque domaine prioritaire du RISDP et soutiennent plus fortement la coordination institutionnelle, le dialogue avec les parties prenantes et les impacts régionaux.

Domaines prioritaires RISDP	Soutien stratégique à la communication
Piliers et questions transversales	
Paix, Sécurité et Bonne gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer le rôle rempli par la SADC en matière de prévention et de médiation des conflits. • Mettre en relief les initiatives de coopération régionale en matière de sécurité. • Promouvoir les valeurs démocratiques et les pratiques de bonne gouvernance. • Positionner la SADC en tant que force stabilisatrice dans la région.
Développement industriel et intégration des marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des actions de sensibilisation à propos des chaînes de valeur et des possibilités commerciales régionales. • Mettre en exergue les témoignages de réussite dans le commerce intra-régional. • Communiquer les possibilités d'investissement qui existent dans la zone de libre-échange de la SADC. • Promouvoir les programmes d'industrialisation de la SADC auprès des investisseurs et des partenaires potentiels.
Développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en avant les progrès accomplis dans le développement des infrastructures et leurs impacts. • Communiquer les avantages que procurent les projets régionaux d'infrastructures aux citoyens. • Mettre en exergue les initiatives d'infrastructures transfrontalières qui favorisent le commerce et la circulation. • Promouvoir les possibilités de partenariat public-privé (PPP) dans le développement des infrastructures.
Développement du capital social et humain	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer les initiatives de développement humain de la SADC et leurs impacts. • Mettre en avant les programmes de promotion de l'éducation, de la santé et du développement social. • Souligner les possibilités de mobilité de la main d'œuvre et de développement des compétences. • Promouvoir la contribution de la SADC à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des moyens de subsistance.
Questions transversales (Genre, Jeunesse, Environnement et changement climatique et Gestion des risques de catastrophes)	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les perspectives du genre et de la jeunesse dans le dispositif total de communication. • Met en exergue les actions climatiques et les efforts de protection environnementale de la SADC. • Communiquer l'état de préparation aux catastrophes et les capacités de réponse. • Mettre en évidence les succès remportés dans le cadre des initiatives d'autonomisation des femmes et des jeunes.

Domaines prioritaires RISDP	Soutien stratégique à la communication
Instruments stratégiques de facilitation	
Cadres juridiques, politiques, et institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la compréhension et la visibilité des principaux protocoles et instruments d'orientation. Communiquer les rôles remplis par les institutions régionales et nationales, dont le Sommet, le Conseil des ministres, le Secrétariat et les comités nationaux. Mettre en évidence les synergies institutionnelles et les efforts conjoints de mise en œuvre.
Stratégie de financement durable	<ul style="list-style-type: none"> Met en exergue les succès remportés en conséquence du soutien prêté par les donateurs et dans le cadre des PPP. Promouvoir les efforts entrepris par la SADC afin d'améliorer les financements et les rendant plus prévisibles, mieux diversifiés et plus durables. Communiquer les ressources requises pour répondre aux besoins de priorités spécifiques ou d'initiatives phares.
Suivi, évaluation et établissement de rapports	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser des rapports d'avancement et les résultats basés sur les données en employant des formats accessibles. Communiquer les constats émanant des évaluations, les leçons apprises et les corrections de trajectoire. Encourager les échanges entre les citoyens et les parties prenantes par la remontée transparente des informations.

Les activités de communication seront conçues de sorte qu'elles soient en phase avec les priorités clés de la SADC et les promeuvent, tout en veillant à ce que la transmission des messages promeuve efficacement la vision d'une région industrialisée enregistrant un revenu moyen à élevé, paisible, inclusive et concurrentielle, dont les citoyens jouissent du bien-être économique durable et connaissent la justice et la liberté.

2.2 Stratégie d'industrialisation de la SADC et sa feuille de route (2015-2063)

Approuvées par le Sommet en avril 2015, la Stratégie et la feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (2015-2063) s'alignent sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La Stratégie reconnaît que, pour contribuer au développement durable et équitable et, partant, à la réduction de la pauvreté, la libéralisation du commerce doit être soutenue par les capacités qu'il faut pour produire et commerçer avec efficacité et efficience. Le fil rouge qui traverse la Stratégie est l'importance d'assurer la transformation technologique et économique de la région de la SADC par l'industrialisation, la modernisation, le développement des compétences, la science et la technologie, la consolidation financière et le renforcement de l'intégration régionale.

2.3 Plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC (RIDMP)

La SADC reconnaît que les infrastructures constituent le socle du développement économique et du renforcement de l'intégration régionale. Adopté en 2012, le Plan directeur régional pour le développement des infrastructures (RIDMP) constitue le schéma directeur à appliquer par la région pour développer les infrastructures. Il indique les actions spécifiques à entreprendre pour développer les infrastructures nécessaires pour catalyser l'industrialisation et développer les corridors, et ce en s'attaquant aux questions de facilitation du commerce, d'obstacles non tarifaires (ONT) et de circulation des compétences et de l'innovation. Le RIDMP soutient la Vision 2027 de la SADC en matière d'infrastructures, qui repose sur six piliers : l'énergie, les transports, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la météorologie, les ressources hydriques transfrontalières et le tourisme (les aires de conservation transfrontalières).

2.4 Politique agricole régionale de la SADC (RAP)

Adoptée en 2013, la RAP a pour objectif global de contribuer à la croissance agricole et au développement socioéconomique durables. Elle est mise en œuvre par le truchement du Plan régional pour les investissements agricoles 2023-2030, qui promeut, aux niveaux national et région, les actions de collaboration à entreprendre pour stimuler la production et le commerce des produits issus de l'agriculture tout en assurant l'utilisation durable des ressources naturelles et la protection efficace de l'environnement.

3 ÉVALUATION DES EFFORTS PRÉCÉDENTS DE COMMUNICATION

1.1 Réussites

1.1.1 Renforcement de la présence en ligne et sur les réseaux sociaux

Le Secrétariat et les États membres de la SADC ont maintenu une présence forte et active en ligne, tirant parti de la croissance des échanges dans le monde du numérique et des possibilités offertes par les plates-formes des réseaux sociaux opérant en ligne. Dans le cadre de son engagement en faveur de la transformation numérique, le site Web de la SADC a fait l'objet d'une refonte complète en 2021, étant désormais aligné sur les dernières tendances mondiales afin d'assurer :

- un design amélioré, apte à assurer une expérience plus conviviale ;
- une navigation rationalisée, qui permet d'accéder de façon plus souple aux informations, d'offrir une facilité d'utilisation optimale sur les dispositifs mobiles et de répondre à un public plus large ;
- une optimisation mobile afin d'atteindre un public plus large ;
- des performances améliorées des moteurs de recherche, ce qui permet d'accroître la visibilité et le trafic.

Les plates-formes officielles de la SADC sur les réseaux sociaux, dont YouTube, Facebook, X (anciennement Twitter), LinkedIn et Instagram, ont connu un nombre croissant d'abonnés, ce qui a permis :

- de diffuser plus largement les programmes et les initiatives stratégiques ;
- d'améliorer les échanges entre les parties prenantes, les médias et les chercheurs ;

Par ailleurs, les comptes dédiés aménagés pour le Secrétaire exécutif de la SADC sur X et Facebook permettent d'assurer des communications de haut niveau et de fournir les données en temps opportun à un public large et divers.

3.1.2 Activités de sensibilisation

Le Secrétariat et les États membres ont élargi leurs activités de sensibilisation du public afin de promouvoir une connaissance plus forte des politiques et programmes et de la SADC et leurs impacts sur le plan régional par les voies suivantes :

- les réunions de haut niveau (réunions du Sommet, du Conseil des ministres et des comités sectoriels) ;
- le engagements exécutifs et discours publics ;
- les salons commerciaux et d'investissement, dont les Semaines de l'industrialisation de la SADC ;
- le Concours de journalisme de la SADC, qui reconnaît l'excellence dans le journalisme régional ;
- le Concours de dissertation pour étudiants et élèves du secondaire, qui promeut l'implication des jeunes ;
- les services de diffusion par bibliothèque et l'octroi d'une assistance académique aux étudiants et aux chercheurs ;
- les collaborations avec les médias stratégiques en vue d'accroître la visibilité et de diffusion des messages.

Ces initiatives font que la SADC demeure accessible et réactive et maintient le dialogue avec les citoyens, les décideurs, les partenaires au développement et le grand public.

3.1.3 Concours de journalisme et Concours de dissertation de la SADC

La SADC continue de renforcer ses interactions avec le public au travers des initiatives annuelles de partage des connaissances, soit :

- le Concours de journalisme de la SADC, lancé en 1996, qui célèbre l'excellence en journalisme de promotion de l'intégration régionale dans la SADC,
- le Concours de dissertation pour élèves du secondaire, qui encourage les jeunes apprenants à mener des recherches et à articuler les thèmes du développement régional,
- le Concours de dissertation pour établissements supérieurs, qui invite les étudiants à réfléchir sur l'héritage des fondateurs de la SADC et sur sa pertinence pour l'intégration régionale.

Ces initiatives encouragent l'engagement éclairé des jeunes, renforcent la participation des médias et élargissent la portée du message de la SADC vers de nouveaux publics et communautés.

3.1.4 Renforcement des actions de sensibilisation et du dialogue des parties prenantes

Brochure du Sommet de la SADC : Outil de communication informative

La brochure du Sommet de la SADC sert de ressource vitale de communication qui présente les réalisations de l'Organisation, les programmes en cours et les aspirations futures de façon concise et dans un format convivial. Ce document :

- résume les initiatives clés sous un format accessible ;
- rend les travaux de la SADC plus visibles et mieux compréhensibles auprès du public ;
- encourage le partage des connaissances et les actions de plaidoyer auprès des parties prenantes.

Messages diffusés à l'occasion de la Journée de la SADC : Renforcer les échanges avec le public

Célébrée tous les ans le 17 août 2025, la Journée de la SADC marque la création de l'organisation. Les messages officiels de la Journée de la SADC servent à :

- encourager la réflexion autour des progrès réalisés par la région sur le plan du développement ;
- encourager le sens de l'identité et la participation régionale ;
- amplifier les messages en les faisant passer par les médias afin d'attirer un public plus large ;
- mobiliser les États membres et les institutions en appui aux objectifs partagés de développement.

Rapport annuel du Secrétaire exécutif de la SADC : Promouvoir la transparence

Le Rapport annuel joue un rôle essentiel pour assurer la transparence et la redevabilité de l'institution. Ce document :

- offre un panorama complet des programmes et des réalisations ;
- renforce la confiance chez les gouvernements, les partenaires et les investisseurs ;
- fournit des éclairages sur l'impact régional de la SADC en apportant les données nécessaires ;
- positionne la SADC en tant qu'institution de développement efficace et réactive.

Ensemble, ces outils contribuent à la coordination des actions de sensibilisation et assure la reconnaissance de la SADC en tant que regroupement régional qui joue un rôle de chef de file, engage un dialogue utile avec les parties prenantes et favorise une participation éclairée dans toute la région.

3.1.5 Célébration du 40e anniversaire de la SADC

En 2020, la SADC a marqué quatre décennies de coopération régionale par une campagne commémorative, qui a consisté, entre autres, à lancer une publication documentaire intitulée : « Les 40 ans de SADC : Renforcer la coopération et l'intégration régionales », qui met en exergue les jalons historiques atteints de 1980 à 2020 dans les domaines de la paix, du commerce, du développement et des infrastructures.

3.1.6 Protection de la marque SADC et Droits de propriété intellectuelle

Suite à une décision prise par le Conseil des ministres en 2020, le Secrétariat de la SADC a, en collaboration avec les États membres, pris l'initiative d'enregistrer et de protéger ses marques déposées. C'est ainsi que le logo de la SADC, le sigle « SADC » et l'appellation complète « Communauté de développement de l'Afrique australe » ont été enregistrés avec succès dans 15 des 16 États membres, ce qui permet d'en assurer la protection juridique et de préserver les droits de propriété intellectuelle de l'organisation contre leur utilisation non autorisée dans ces juridictions. Pour protéger l'identité de la marque, le Secrétariat de la SADC a élaboré un Manuel d'identité institutionnelle et continue de conduire des initiatives ciblées d'éducation et de sensibilisation, comme indiqué ci-après :

- Il a émis des avis et publié des annonces, mettant en garde contre l'utilisation non autorisée des marques déposées de la SADC.
- Il a adressé des mises en demeure aux particuliers et aux entités faisant un mésusage des marques déposées de la SADC.
- Il a encouragé les États membres à signaler les cas présumés d'infraction et de renforcer la vigilance.

Ces efforts ont débouché sur les résultats suivants :

- réduction de l'utilisation non autorisée des marques déposées de la SADC ;
- sensibilisation accrue à l'importance de protéger la propriété intellectuelle de la SADC ;
- collaboration accrue avec les États membres et renforcement des mécanismes de mise en conformité et de répression.

3.1.7 Renforcement des capacités en matière de communication et de visibilité

Le Secrétariat de la SADC a aidé les États membres de la SADC à communiquer efficacement les activités, politiques et programmes de la SADC en menant une série d'initiatives de renforcement des capacités. À cet égard, il a, notamment, tenu des ateliers de travail, des webinaires et des plates-formes de partage des informations dans le but d'améliorer la communication régionale et de favoriser les échanges avec le public.

Plus précisément, ces initiatives ciblent :

- les coordonnateurs des médias de la SADC, dans le but de renforcer le rôle qu'ils jouent pour amplifier le message de la SADC dans les États membres.
- les professionnels de la communication et des médias, en les dotant des outils nécessaires pour mieux faire connaître les programmes de la SADC auprès du public et en améliorer la couverture médiatique.
- les fonctionnaires des ministères, services et organismes gouvernementaux chargés des relations publiques et de l'information, en les aidant à diffuser efficacement les contenus touchant à la SADC et à interagir avec les parties prenantes.

En favorisant une collaboration plus forte et le partage plus poussé des connaissances, le Secrétariat veille à ce que les objectifs, les politiques et les initiatives de développement poursuivis par la SADC soient communiqués avec précision, soient largement compris et soient promus avec efficacité.

3.1.8 Échanges avec les médias durant la Semaine de l'industrialisation de la SADC

Approuvée en 2016 par le Conseil des ministres, la Semaine de l'industrialisation de la SADC, sert de tremplin majeur pour piloter la Stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation 2015-2063. Le Secrétariat utilise ce forum pour convoquer des ateliers de sensibilisation des médias visant les objectifs suivants :

- Accroître la capacité des médias à rendre compte du programme d'industrialisation régional ;
- Permettre au public de mieux comprendre le programme d'industrialisation régional ;
- Renforcer la collaboration avec les professionnels des médias.

En outre, le Secrétariat diffuse des contenus médiatiques, des articles d'actualité, des communiqués et des supports promotionnels auprès des Ambassadeurs et Hauts Commissaires de la SADC dans les missions diplomatiques, contribuant ainsi à la visibilité internationale et à la cohérence des messages.

3.1.9 Communication numérique pour les parties prenantes internes et externes

Le Secrétariat a adopté des outils numériques pour renforcer la collaboration et accroître la réactivité. Parmi les plates-formes notables, on peut citer :

- les outils internes : S-Hub et SharePoint pour la communication au sein du personnel et les mises à jour ;
- les réunions tenues par vidéoconférence ; les logiciels Zoom et Microsoft Teams, qui facilitent le dialogue régional ;
- Collab Platform : un dépôt numérique servant à conserver les documents des programmes de la SADC et à les partager avec les utilisateurs autorisés.

Ce changement, accéléré par la pandémie de COVID-19, a amélioré la connectivité, l'accessibilité et l'efficacité institutionnelle.

3.1.10 Accès du public à la bibliothèque de la SADC

Situé au Secrétariat de la SADC à Gaborone (Botswana), la bibliothèque de la SADC sert de dépôt central de l'organisation. Elle abrite une collection tant générale que spécifique à la SADC, ouvrant l'accès à des dossiers historiques critiques, dont les documentations émanant des réunions du Sommet et du Conseil des ministres. Elle soutient les travaux des chercheurs et permet à un public éclairé d'accéder aux données concernant l'aventure de l'intégration de la région et sert de dépôt central des informations historiques de la SADC, dont les comptes rendus des réunions du Sommet et du Conseil des ministres de la SADC tenues depuis la création de l'organisation.

3.2 Possibilités

La région de la SADC a connu des progrès technologiques majeurs, la hausse de ses niveaux d'alphabétisation et la croissance rapide de son public en ligne, tirée en grande partie par l'expansion des réseaux sociaux. Ces évolutions ont transformé les habitudes de consommation des médias, ouvrant des possibilités pour atteindre des publics plus larges et plus diversifiés et de leur fournir des informations pertinentes en temps opportun.

L'évolution du paysage médiatique, qu'il s'agisse des sources d'information gouvernementales, privées, religieuses ou communautaires, a vu l'apparition d'une multitude de canaux de communication, ce qui permet aux messages de la SADC d'atteindre un éventail plus large de la société. La diversification permet d'élargir l'accès à l'information et renforce la sensibilisation et l'engagement régionaux.

Si on tient compte du fait que 75 % environ de la population de la SADC est âgée de moins de 35 ans, la hausse de la consommation des réseaux sociaux offre l'occasion stratégique d'échanger avec les jeunes en utilisant des contenus dynamiques, interactifs et attrayants. Cette approche renforcera la participation des jeunes aux discussions sur l'intégration régionale, le développement économique et les initiatives politiques.

Les institutions de subsidiarité, les projets et programmes régionaux et les partenariats stratégiques de la SADC se sont avérés être des multiplicateurs critiques de la communication, de la sensibilisation et de la visibilité. Leurs contributions ont considérablement accru les connaissances à propos de la SADC, renforcé sa visibilité et accru son influence dans de multiples secteurs.

En outre, la libéralisation des ondes dans la plupart des États membres a permis le développement des stations de radio communautaires, qui demeurent une source d'informations essentielle dans les zones rurales. Ces plates-formes constituent un canal de communication pertinent pour assurer la communication des politiques et des programmes régionaux de la SADC aux populations locales. Le réseau de radios communautaires joue un rôle crucial pour « rapprocher la SADC des populations », en favorisant l'inclusion et le dialogue régional.

3.3 Enseignements tirés

Malgré les progrès considérables réalisés en termes d'amélioration de la communication, de connaissance et de visibilité de la SADC, des lacunes notables persistent. Certaines parties prenantes et certains segments de la population demeurent insuffisamment informés à propos des jalons de la SADC, de sa pertinence et de l'impact de ses programmes. En particulier, les communautés rurales ne jouissent que d'un accès limité à ces informations, ce qui met en relief la nécessité d'adopter des stratégies de communication délibérées et ciblées pour favoriser un dialogue inclusif dans toute la région. Il est essentiel de s'attaquer à cette lacune pour éviter d'enregistrer des laissés pour compte dans la conduite du processus d'intégration régionale.

Le manque de sensibilisation du public a donné lieu à un décalage entre les attentes et la mise en œuvre effective des programmes de la SADC. De nombreux citoyens ne saisissent pas pleinement la mesure des opportunités et des avantages de l'intégration économique régionale. Pour rectifier cette lacune, la Stratégie donne priorité aux mesures suivantes :

- Renforcer l'utilisation des radios communautaires ;
- Diffuser des contenus adaptés au contexte local dans les langues indigènes ;
- Intensifier l'engagement auprès des publics ruraux ; et
- Encourager la participation active par le biais de canaux de communication décentralisés.

La SADC a appris que le succès des activités de communication, de sensibilisation et de visibilité repose sur une collaboration étroite et un partenariat solide entre le Secrétariat et les États membres de la SADC. Une observation clé est que les États membres qui participent activement aux réunions et événements de la SADC ont fait état de l'amélioration de la communication au niveau national, de la sensibilisation accrue du public aux initiatives de la SADC et de la participation plus importante au Concours de journalisme de la SADC, ce qui a permis d'accroître la couverture médiatique régionale des programmes et activités liés à la SADC aux niveaux national et régional.

Un enseignement principal qui en découle est que l'utilisation des médias publics, de la télévision, de la radio, de la presse écrite et des plates-formes numériques pour élargir la portée des programmes est efficace et présente un bon rapport coût-efficacité pour atteindre un public plus large. Cette approche permet de tirer le meilleur parti des infrastructures et des ressources humaines existantes tout en assurant la diffusion large des programmes de la SADC.

Pour tirer parti de ces enseignements, les États membres sont encouragés à exploiter pleinement leurs systèmes médiatiques nationaux et leurs réseaux de communication publics afin de promouvoir le travail de la SADC et de renforcer son impact à tous les niveaux de la société.

4 CADRE STRATÉGIQUE

4.1 Objectif de la communication

Renforcer la capacité de communication stratégique de la SADC et susciter une prise de conscience quant à son impact dans tous les États membres et dans le monde

Allant dans le sens du Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2020-2030, le but global de la présente Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité est de renforcer les capacités de la SADC en communication stratégique et de mieux faire connaître et comprendre ses initiatives de proposition de valeur et son impact dans tous les États membres et dans le monde. La Stratégie assure des messages cohérents et porteurs d'impacts qui renforcent le rôle directeur rempli par la SADC en matière d'intégration régionale, de développement économique et de coopération.

4.2 Objectifs stratégiques

Comme indiqué dans le RISDP 2020-2030, la présente Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité vise les objectifs stratégiques suivants :

- **Accroître la visibilité de la SADC et mieux la faire connaître** - Mieux faire connaître au public les textes fondateurs, les institutions, l'histoire, les politiques et les programmes de la SADC dans les États membres et dans le monde.
- **Renforcer les capacités en matière de communication stratégique** - Améliorer les cadres régionaux et nationaux de communication afin de promouvoir efficacement les activités de l'Organisation, leurs impacts, le développement des médias et l'intégration régionale.
- **Positionner la marque et l'identité SADC** - Établir la SADC en tant qu'entité digne de confiance et organisée, renforçant son rôle en tant que moteur de l'intégration et de la coopération régionales et du développement de la région.
- **Appuyer le développement des médias** - Renforcer les écosystèmes médiatiques afin de favoriser l'efficacité de la communication et les échanges sur les initiatives régionales.

4.3 Objectifs Spécifiques

- **Faire connaître** les activités et programmes de la SADC et leurs impacts dans tous les États membres et dans le monde.
- **Assurer le partage plus efficace des informations** entre le Secrétariat et les États membres de la SADC.
- **Améliorer et soutenir les relations avec les médias** afin de promouvoir et de faire connaître les activités et programmes de la SADC et leurs impacts.
- **Positionner la SADC en tant que communauté régionale** qui promeut la coopération et l'intégration régionales et le développement économique en Afrique australe.
- **Renforcer les capacités des médias et des intermédiaires de l'information** pour qu'ils puissent, avec efficacité, communiquer la SADC, la faire connaître et assurer sa visibilité.

4.4 Principes directeurs

- Reposant sur les principes de **clarté, de confiance et de communication fondée sur des preuves**, la Stratégie cherche à assurer l'accessibilité et la crédibilité des messages et veille à ce que ces derniers soient porteurs d'impacts.
- La Stratégie souscrit aux principes de **diversité, d'égalité des sexes et d'inclusion** exprimant ainsi avec vigueur un engagement ferme en faveur de liberté de la presse et de la libre circulation de l'information dans toutes les langues officielles de la SADC.
- Sa mise en œuvre effective passe par des **partenariats collaboratifs**, par des **échanges avec les jeunes** et par l'utilisation d'outils divers et par des canaux de communication conçus spécifiquement pour atteindre des publics larges et variés.
- La Stratégie donne priorité à la **participation des parties prenantes**, cherche à combler la **fracture numérique** et tient compte des **questions transversales** telles que la résilience au climat et la gestion des risques de catastrophe dans tous les efforts de communication.

5 ANALYSE DES PARTIES PRENANTES ET STRATÉGIES À APPLIQUER POUR ASSURER LES ÉCHANGES AVEC ELLES

La SADC continuera d'interagir avec un éventail divers de publics et de parties prenantes qui sont essentiels pour le succès de la Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité. Ces groupes remplissent des rôles distincts que ce soit en tant que cibles principales de communication, d'ambassadeurs influenceurs ou de multiplicateurs de l'information et apportent leur concours pour amplifier les messages de la SADC, favoriser les échanges et étendre la portée des messages dans la région et au-delà.

5.1 Analyse SWOT des interactions avec les parties prenantes de la SADC

Forces	Faiblesses
 <ul style="list-style-type: none"> Relations institutionnelles bien établies avec les États membres. Existence de partenariats avec les organisations régionales et internationales. Reconnaissance parmi les organisations régionales et internationales. Public en croissance sur les réseaux sociaux. Fortes relations avec les médias régionaux dans certains pays. 	 <ul style="list-style-type: none"> Perçue comme étant une organisation « élitiste ». Degré de sensibilisation inégal selon les différents groupes de parties prenantes. Interactions limitées avec les populations rurales. Irrégularité des échanges entre les États membres. Obstacles linguistiques avec certains groupes de parties prenantes.
Possibilités	Menaces
 <ul style="list-style-type: none"> Intérêt croissant des jeunes pour les questions régionales. Croissance de la connectivité numérique dans la région. Partenariats possibles pour le secteur privé. Échanges accrus par l'entremise des comités nationaux de la SADC (CNS). Réseau croissant d'organisations de la société civile. 	 <ul style="list-style-type: none"> Concurrence avec les messages émanant d'autres initiatives régionales. Désinformation et mensonges. Priorités politiques différentes des États membres. Ressources limitées des ressources pour engager un dialogue complet. Changement rapide des modes de consommation des médias.

5.2 Matrice des parties prenantes

La SADC interagit avec un large éventail de parties prenantes, chacune remplissant un rôle crucial pour le succès de la mise en œuvre de la présent Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité. Ces parties prenantes agissent comme cibles de la communication, comme influenceurs ou comme amplificateurs de l'information, dépendant des leurs rôles respectifs et de leurs relations avec la SADC.

Globalement, les parties prenantes se rangent en les groupes suivants :

Parties prenantes primaires : États membres, Secrétariat de la SADC et institutions de la SADC qui sont directement impliquées dans la gouvernance et la mise en œuvre de la SADC.

Parties prenantes secondaires : Médias, organisations de la société civile, secteur privé et partenaires au développement qui influent sur la portée et les impacts de la SADC.

Parties prenantes bénéficiaires : Citoyens de la SADC, milieux universitaires et établissements de recherche qui étudient les travaux de la SADC ou en tirent profit.

Partenaires stratégiques : Communautés économiques régionales (CER), Union africaine (UA), Nations Unies (ONU) et missions diplomatiques qui collaborent avec la SADC dans la conduite d'initiatives régionales et internationales.

Chaque groupe de parties prenantes se distingue en termes de rôles, de besoins informationnels et de canaux privilégiés de communication.

Partie prenante	Rôles, intérêt et attentes	Besoins informationnels	Moyens de communication
États membres	<ul style="list-style-type: none"> • Ils exécutent les programmes, politiques et protocoles de la SADC. • Principaux contributeurs au budget de la SADC, ils souhaitent constater l'impact des initiatives de la SADC sur les vies des populations. • Ils aident à promouvoir les activités, politiques et stratégies de la SADC au niveau national. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités et impact de la SADC. • Conclusions des réunions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Note verbale. • Lettres. • Communiqués de presse. • Ateliers de travail/réunions. • Wébinaires/ateliers de travail/conférences. • Dépliants. • Brochures. • TV/Radio/Journaux/Magazines • Rapports.
Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de sensibilisation. • Diffusion de masse des informations sur la SADC. • Établissement de l'agenda concernant les enjeux cruciaux indiqués dans les documents stratégiques de la SADC (Traité, RISDP, Vision 2050, RIDMP, RAP). 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur la SADC dignes d'être rapportées. • Vidéos et photos. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués de presse. • Communiqués. • Déclarations de résultats. • Dossiers de presse. • Réseaux sociaux. • Site Web. • Interviews de presse/points de presse. • Voyages de presse. • Expositions. • Avis aux médias. • Ressources de bibliothèque. • Rapports.
Partenaires, bénéficiaires et institutions de subsidiarité de la SADC	<ul style="list-style-type: none"> • Ces entités nécessitent d'être visibles du fait de leur soutien et de leurs contributions. • Améliorer la communication, les connaissances et la visibilité de domaines thématiques spécifiques. • Allonger sa portée par le biais des réseaux et des publics établis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques, programmes et orientation stratégique de la SADC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions. • Webinaires. • Site Web de la SADC. • Réseaux sociaux. • Manifestation publique. • Activités de sensibilisation communautaire (journées 'Portes ouvertes', expositions). • Mass médias (radio, TV, presse écrite). • Rapports.
Citoyens de la SADC	<ul style="list-style-type: none"> • Ils sont les bénéficiaires ultimes des protocoles, politiques et interventions de la SADC. • Il importe qu'ils en aient pour leur argent du fait que l'argent du contribuable est dépensé sur la SADC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de la SADC et impacts sur la vie des gens • Optimisation de l'argent dépensé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Site Web de la SADC et réseaux sociaux. • Manifestation publique. • Activités de sensibilisation communautaire (journées 'Portes ouvertes', expositions). • Mass médias (radio, TV, presse écrite).
Établissements universitaires et de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre des recherches indépendantes, des analyses et formuler des recommandations afin d'effectuer des recherches en vue d'orienter la communication et les interventions de la SADC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents stratégiques et d'orientation de la SADC • Déclarations politiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources de bibliothèque. • Communiqués. • Déclarations de résultats. • Conférences publiques.
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la mobilisation des ressources par le biais de parainages et de partenariats. • Promouvoir le développement industriel et intégration des marchés de la SADC. • Promouvoir le commerce, le développement industriel et l'investissement dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques, protocoles et stratégies en matière de commerce. 	<ul style="list-style-type: none"> • Site Web. • Médias, y compris réseaux sociaux, magazines, TV, radio et journaux. • Forums d'investissement et d'affaires. • Foires et expositions commerciales.
Acteurs non étatiques (ANE)	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux actions de plaidoirie. • Mobilisation citoyenne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents juridiques et d'orientation de la SADC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plates-formes SADC-ANE. • Site Web. • Médias, y compris réseaux sociaux.

Partie prenante	Rôles, intérêt et attentes	Besoins informationnels	Moyens de communication
Donateurs et organismes de financement	<ul style="list-style-type: none"> Ils fournissent un soutien financier et technique pour le développement régional de la SADC. Ils souhaitent constater concrètement les résultats et la visibilité de leur soutien et de leurs contributions. 	<ul style="list-style-type: none"> Documents juridiques et d'orientation de la SADC (politiques, protocoles et stratégies). 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogues SADC-PIC. Lettres. Note verbale. Médias, y compris réseaux sociaux et médias internationaux. Journées 'Portes ouvertes' des ambassades de la SADC. Témoignages présentant intérêt humain. Témoignages de réussite.
Communautés économiques régionales (CER)	<ul style="list-style-type: none"> Les CER conduisent des initiatives conjointes et des politiques harmonisées. Les CER partagent des intérêts communs en matière d'intégration régionale. Mobilisation conjointe des ressources requises pour les projets de développement. Partage d'informations. 	<ul style="list-style-type: none"> Documents juridiques et d'orientation de la SADC (politiques, protocoles et stratégies). 	<ul style="list-style-type: none"> Visites d'échange Réunions tripartites SADC-CAE-COMESA et autres réunions internationales (ex. : FOCAC, TICAD).
Organisations de collaboration (UA, ONU)	<ul style="list-style-type: none"> Initiatives conjointes sur les domaines thématiques alignés sur le RISDP 2020-2030. Mobilisation des ressources. Partage d'informations. 	<ul style="list-style-type: none"> Documents juridiques et d'orientation de la SADC (politiques, protocoles et stratégies). 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions de coordination des CER et des mécanismes régionaux (MR) à l'UA. Assemblée de l'UA. Assemblée générale des Nations unies. Communiqués. Communiqués de presse. Témoignages présentant un intérêt humain/de réussite.
Missions diplomatiques de la SADC	<ul style="list-style-type: none"> Les États membres de la SADC disposent de missions diplomatiques pouvant soutenir les efforts de communication et de sensibilisation de la SADC dans leurs lieux d'affectation. 	<ul style="list-style-type: none"> Décisions du Sommet et du Conseil de la SADC. Politiques, protocoles et stratégies de la SADC. 	<ul style="list-style-type: none"> Note verbale. Lettres. Site web et réseaux sociaux. Réunions. Communiqués. Communiqués de presse.

5.3 Groupes de parties prenantes prioritaires et Stratégies de dialogue.

Sur base de l'analyse des parties prenantes, il importe d'affiner les approches à l'égard des groupes suivants :

5.3.1 Communautés rurales et isolées

Difficultés : Accès limité aux médias classiques et numériques ; obstacles linguistiques et d'alphabétisation ; perception selon laquelle la SADC est déconnectée des réalités rurales.

Stratégie améliorée : Nouer des partenariats avec les stations de radio communautaires et les chefs coutumiers ; développer des contenus simplifiés aux personnels dans les langues locales ; utiliser les approches de narration visuelle ; tirer parti de la messagerie mobile et des services par SMS pour atteindre les zones faiblement connectées.

5.3.2 Jeunes et jeunes professionnels

Difficultés : Connaissance limitée de la pertinence de la SADC, modes fragmentés de consommation des médias, échanges accrus sur les plates-formes où la présence de la SADC est limitée.

Stratégie améliorée : Développer des contenus destinés à la jeunesse, mettant en lumière les opportunités ; mettre en place des expériences numériques interactives et ludiques ; créer des contenus vidéo courts, des podcasts et des forums numériques pour les jeunes ; intégrer les messages de la SADC dans les concours académiques et les événements culturels.

5.3.3 Secteur privé et Milieux d'affaires

Difficultés : Connaissances insuffisantes des opportunités de commerce et d'investissement, compréhension limitée des mécanismes de la SADC, informations non adaptées à la prise de décision commerciale.

Stratégie améliorée : Créer des matériaux de communication centrés sur les affaires ; développer des brefs mémoires sur les opportunités sectorielles spécifiques ; accueillir régulièrement des forums d'affaires ; mettre en évidence les expansions d'affaires qui ont remporté des succès dans la région.

5.3.4 Organisations de la société civile (OSC)

Difficultés : Implication inégale selon les domaines thématiques ; possibilités limitées pour elles d'apporter des contributions de fond ; le fait que les informations ne sont pas adaptées pour répondre aux besoins des OSC en matière de plaidoyer.

Stratégie améliorée : Mettre en place des mécanismes réguliers de consultation avec les OSC; créer des ressources d'information spécifiques aux OSC ; faciliter la participation des OSC aux discussions sur les politiques ; soutenir les initiatives de communication menées par les OSC.

5.4 Approches à adopter pour mettre en œuvre les échanges avec les parties prenantes

Pour assurer l'exécution efficace de sa Stratégie de dialogue avec les parties prenantes, la SADC adoptera les approches suivantes :

- Développer des contenus adaptés permettant de répondre aux intérêts et aux besoins spécifiques de chaque groupe de parties prenantes.
- Etablir des canaux clairs de dialogue pour assurer des interactions structurées avec les différents publics.
- Renforcer les capacités en dispensant des formations aux personnels et aux coordonnateurs des médias nationaux de la SADC.

En mettant en œuvre ces stratégies améliorées de dialogue avec les parties prenantes, la SADC affermira ses relations avec les divers publics, les sensibilisera davantage aux avantages découlant de l'intégration régionale et amènera l'ensemble des segments de la société à participer davantage à la réalisation de l'agenda de la SADC.

6 MESSAGES PERTINENTS

La présente Stratégie fait passer les messages clés relevant de deux niveaux :

- **Messages généraux de l'institution**, soit les énoncés généraux qui renforcent le mandat, la vision et l'impact global de la SADC.
- **Messages thématiques alignés sur les priorités fixées dans le RISDP 2020-2030**, soit des communications spécifiques correspondant aux domaines stratégiques de concentration et assurant la cohérence avec les objectifs régionaux de la SADC.

Ces messages clés serviront de guide de fond pour le Secrétariat, les États membres et les partenaires de la SADC durant les échanges avec les médias, dans les discours et lors des représentations officielles de la SADC.

6.1 Messages généraux de l'institution

Les messages généraux suivants seront intégrés dans les activités de communication et de sensibilisation de la SADC.

- **Slogan de la SADC** : « Vers un avenir commun », soit un avenir fait de paix, de sécurité et de prospérité partagée. 16 nations œuvrant à la réalisation d'un avenir commun.
- **Intégration régionale** : La SADC est une organisation inter-gouvernementale et une communauté économique régionale (CER) comprenant 16 États membres qui œuvrent ensemble afin de réaliser une intégration politique, économique et sociale plus profonde au service du développement et de la prospérité de tous.
- **La force dans l'unité** : La coopération régionale rend la SADC plus forte et plus prospère que si chaque pays agissait seul.
- **Croissance économique et sociale** : L'intégration politique, économique et sociale plus poussée favorise le développement et la prospérité de tous les États membres de la SADC.
- **Solidarité et résilience** : Depuis sa création en 1980, la SADC a fait montre d'une unité et d'une solidarité sans faille, surmontant les problèmes régionaux par la coopération.
- **Paix et stabilité** : La région de la SADC est une région paisible et stable, ce qui la rend propice pour le commerce, l'investissement et les partenaires au développement.
- **Dividende démographique** : Abritant une des populations les plus jeunes et à la croissance la plus rapide au monde, la région de la SADC bénéficie d'une main-d'œuvre solide, qui adopte les nouvelles technologies et l'innovation pour nourrir la croissance économique et le développement.
- **Vision pour le futur** : La SADC envisage à l'horizon 2050, une région industrialisée, pacifique, compétitive et à revenu intermédiaire ou élevé dans laquelle tous les citoyens jouissent du bien-être économique, de la justice et de la liberté.

6.2 Messages en phase avec les domaines prioritaires fixés dans le RISDP 2020-2030

6.2.1 Paix, sécurité et bonne gouvernance

La SADC est généralement une région paisible, stable et sécurisée.

- La paix, la sécurité et la bonne gouvernance constituent des conditions préalables nécessaires et des facteurs habilitants majeurs pour l'intégration et le développement de la région de la SADC.
- Par l'entremise de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et de sécurité, la SADC soutient les États membres et est solidaire dans la consolidation de la paix, de la sécurité et de la bonne gouvernance.
- La région de la SADC a été à l'avant-garde de la campagne mondiale visant à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud, ses efforts débouchant sur l'indépendance de la Namibie en 1990 et l'effondrement du régime d'apartheid en Afrique du Sud en 1994.
- Comme le prévoit l'article 6 du Pacte de défense mutuelle, « Toute attaque armée perpétrée contre un des États parties sera considérée comme une menace à la paix et à la sécurité régionales. Une action collective immédiate sera enclenchée en réponse à une telle attaque. »

6.2.2 Pilier 2 : Développement industriel et Intégration des marchés

L'adoption de la Stratégie de la SADC pour l'industrialisation (2015-2063) et de sa feuille de route en avril 2015

- a ouvert des possibilités nombreuses, dont le développement des chaînes de valeur régionales et leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales.
- La croissance de l'économie de la SADC est tributaire d'une région industrialisée et intégrée forte, où le commerce intra-régional est en croissance tandis que les marchés des 16 États membres de la SADC sont fortement inter-connectés.
- En se transformant en une zone de libre-échange, la SADC a créé un marché élargi, permettant aux investisseurs de jouir du commerce en franchise de tarifs dans un marché intégré de 16 États membres et ouvrant, ainsi, des possibilités d'investissement et de commerce, de création d'emplois et de croissance économique.
- La zone de libre-échange de la SADC est complétée par la zone de libre-échange tripartite SADC-CAE-COMESA (ZLET) qui est un marché intégré les 29 pays des trois regroupements économiques que sont la SADC, la CAE et le COMESA. La ZLET offre l'occasion énorme de stimuler et d'accroître le commerce et l'investissement au-delà de la région de la SADC.
- Dans le cadre de son programme d'industrialisation, la SADC a identifié dans la région des chaînes de valeur potentielles qui cherchent spécifiquement à déterminer la façon d'utiliser les forces individuelles et régionales pour tirer profit maximum des chaînes de valeur tant régionales que mondiales.

- Le secteur privé joue un rôle important en soutien aux efforts entrepris par la région pour accroître le commerce intra-régional, développer l'industrie et favoriser la croissance économique dans la région de la SADC.
- Une des priorités clés de la SADC est d'assurer la convergence macroéconomique, l'approfondissement de l'intégration financière, la coopération monétaire et les investissements afin de renforcer davantage l'intégration et l'inclusion financières.

6.2.3 Développement des infrastructures en appui à l'intégration régionale

- La SADC prend les mesures nécessaires pour développer des infrastructures, des services et des réseaux transfrontaliers efficaces, efficents et axés sur la technologie, afin de soutenir et de permettre la circulation fluide des personnes, des marchandises, des services et, à terme de renforcer l'intégration régionale.
- La SADC et ses partenaires œuvrent de concert afin de promouvoir et d'harmoniser les politiques, stratégies, programmes et projets dans les domaines de l'énergie, des transports, des TIC, de la météorologie et de l'eau au profit de l'intégration et du développement de la région.
- La SADC coordonne et promeut la gestion intégrée des eaux transfrontalières, du tourisme, des transports, de la communication et des ressources en énergie.
- La SADC crée un environnement propice pour amener les parties prenantes, dont le secteur privé et les partenaires internationaux à la coopération, à investir davantage dans les infrastructures.

6.2.4 Développement du capital social et humain

- Le développement du capital social et humain est essentiel pour la SADC pour réaliser ses objectifs d'intégration régionale, de développement économique et d'amélioration des moyens de subsistance de ses citoyens via des cadres régionaux spécifiques de coopération.
- La SADC s'efforce de créer une communauté régionale jouissant d'une qualité de vie élevée, dont les citoyens sont bien formés et jouissent d'une vie longue, saine et productive qui renforce le lien entre la croissance économique et le développement humain durable en vue de mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.
- La SADC a mis en place des mécanismes et des stratégies visant à relever les compétences en soutien à l'industrialisation régionale, à créer davantage d'emplois et d'ouvrir l'accès aux possibilités de travail décent.

6.2.5 Questions transversales : Genre, Jeunesse, Environnement et Changement climatique, et Gestion des risques de catastrophes

- Estimant que la jeunesse fait partie intégrante du processus d'intégration régionale et de développement durable, la SADC a mis en place des programmes tournés vers la jeunesse en vue d'autonomiser les jeunes et de les amener à participer à l'ensemble des initiatives de développement social et économique.
- Confrontée aux sécheresses, aux cyclones tropicaux, aux inondations et à d'autres formes de catastrophe, la SADC a mis en place des mécanismes, des cadres et des instruments visant à faire en sorte que les États membres reçoivent le soutien requis pour se préparer aux catastrophes, pour y répondre et pour assurer le redressement.
- La SADC renforce l'adaptation des États membres au changement climatique et l'atténuation de ses effets afin d'assurer leur résilience à ces derniers.
- Par le biais du Protocole sur le genre et le développement, la SADC facilite les politiques sur la parité entre les sexes afin d'assurer la participation plus forte des femmes à la vie politique et aux postes décisionnels ainsi que leur autonomisation tout en œuvrant à l'élimination de la VBG sous toutes ses formes.

7 CANAUX, ACTIVITÉS ET OUTILS DE COMMUNICATION

La SADC utilisera une approche à multiples facettes en utilisant une diversité de canaux, d'outils et de tactiques pour atteindre des publics plus larges dans la région. La présente Stratégie tiendra compte des préférences du public, des modes de consommation des médias et des variations démographiques afin d'assurer un impact maximum.

7.1 Communication numérique

Site Web et Présence en ligne - Le site Web de la SADC (www.sadc.int) sert de plaque-tournante centrale pour les informations sur les activités, les programmes et les ressources de la SADC. Toutes les institutions de la SADC opérant en fonction du principe de subsidiarité utiliseront cette plate-forme centralisée afin de permettre aux parties prenantes d'accéder aux informations provenant d'une source principale. Les contenus seront disponibles en anglais, en français et en portugais, les documents étant accessibles en kiswahili lorsque cela est possible.

Plates-formes des réseaux sociaux - La SADC maintient une présence active sur Facebook, X (anciennement Twitter), Instagram, LinkedIn et YouTube. Chaque plate-forme emploie, en matière de contenus, des stratégies adaptées, alignées sur les caractéristiques de leur plate-forme et les spécifications démographiques du public.

- **Facebook** : Renforcement communautaire et interactions avec le public.
- **X** : Annonces politiques et mises à jour en temps réel.
- **Instagram** : Narration visuelle et interactions avec les jeunes.
- **LinkedIn** : Contenus professionnels et opportunités d'affaires.
- **YouTube** : Contenus éducatifs et documentaires.

Applications numériques et Innovation - La technologie des codes QR offrira un accès rapide aux ressources de la SADC, tandis que les applications d'intelligence artificielle permettront d'optimiser la création de contenus, d'améliorer la communication multilingue et de fournir des analyses prédictives pour un meilleur suivi des interactions.

7.2 Relations avec les médias

La SADC reconnaît le rôle crucial que remplissent les médias pour éveiller les consciences, façonne l'opinion publique et atteindre des publics divers. À cet égard, la Stratégie prévoit diverses interventions : gestion des contacts avec les médias, conduite de programmes réguliers de renforcement des capacités et renforcement des partenariats avec les institutions régionales de presse.

L'accent sera mis en particulier sur le développement de relations avec les stations de radio communautaires afin de renforcer les échanges avec les communautés et faire en sorte que les efforts de communication atteignent les populations isolées et sous-desservies. Les radios communautaires offrent une plate-forme crédible et accessible pour diffuser en temps opportun des informations pertinentes culturellement en langues locales. En nouant des partenariats avec ces stations, la SADC amplifiera les messages clés, encouragera les initiatives régionales et favorisera le dialogue avec les citoyens, particulièrement ceux se trouvant en marge de la couverture des grands médias.

7.3 Activités ciblées de sensibilisation

Sensibilisation des communautés rurales et lointaines - Consciente des difficultés de communication en zones rurales, la SADC nouera des partenariats avec les stations de radio communautaires, développera des contenus en langues locales et utilisera les services de messagerie mobile. Les chefs coutumiers et les structures communautaires serviront d'intermédiaires importants de communication.

Établissement d'enseignement - La SADC continuera de faciliter les visites scolaires et les tournées éducatives, tout en élargissant activement ses services de bibliothèque et en encourageant les collaborations entre les bibliothèques de la région. Ces initiatives sont conçues dans le but de nourrir la curiosité, de promouvoir le partage des connaissances, de faire en sorte que les jeunes soient, dès leur plus jeune âge, introduits aux principes de l'intégration régionale et, ainsi, de doter la prochaine génération des outils voulus pour devenir des citoyens de la région de la SADC éclairés, engagés et connectés.

7.4 Journées et manifestations commémoratives

L'observation de Journées désignées au niveau régional, continental et international offre à la SADC l'occasion stratégique de sensibiliser le public à ses priorités, à ses réalisations et à ses travaux en cours. Ces manifestations commémoratives vont dans le sens des objectifs du RISDP 2020-2030 et de la Vision 2050 de la SADC, offrant des plates-formes pour diriger les projecteurs sur les enjeux et les jalons clés.

Pour maximiser la visibilité et atteindre un public maximum, le Secrétariat et les États membres de la SADC participeront activement aux commémorations désignées par la SADC, l'Union africaine et les Nations Unies. L'observation de ces journées offrira des possibilités vitales pour promouvoir les contributions de la SADC et réaffirmer son engagement à l'intégration régionale et au développement durable. (Cf. Annexe 2) : Journées et manifestations commémoratives.

7.5 Initiatives spéciales

Parmi les initiatives spéciales clés figurent le Concours annuel de journalisme, le Concours annuel de dissertation, la Semaine de l'industrialisation de la SADC et les préparatifs de la célébration du Jubilé d'or de la SADC en 2030.

Ces manifestations phares offrent l'occasion unique de mettre en évidence les accomplissements de la SADC, de souligner les progrès accomplis au titre des piliers majeurs de développement et de favoriser les divers engagements avec un large éventail de parties prenantes, dont des décideurs, des acteurs du secteur privé, la jeunesse et la société civile, amplifiant ainsi la sensibilisation aux impacts de la SADC, et de promouvoir une appropriation plus forte du programme d'intégration régionale.

7.6 Communication de crise et Gestion de la désinformation

La communication de crise et la gestion de la désinformation sont des piliers critiques pour la résilience des organisations, en particulier dans l'environnement numérique rapide d'aujourd'hui où la désinformation peut se répandre de manière accélérée et miner la confiance du public. Dans ce contexte, la SADC demeure fermement engagée à mettre en œuvre la gestion de la communication de crise, comme indiqué dans la Politique de la SADC en matière de communication et de médias, approuvée par le Conseil en mars 2021 et accessible à l'adresse : <https://www.sadc.int/document/sadc-communications-and-media-policy>, et à préserver ainsi l'intégrité et la crédibilité de l'organisation. De plus, la SADC nouera des partenariats avec des organisations de vérification des faits et exécutera des stratégies proactives pour combattre la désinformation.

8 LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LES MARQUES DÉPOSÉES ET L'IDENTITÉ DE MARQUE DE LA SADC

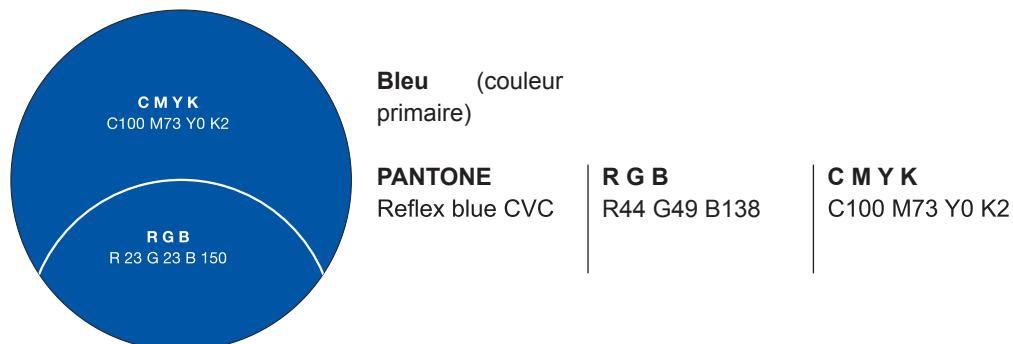
Le Manuel sur l'identité institutionnelle de la SADC fournit des lignes directrices pour bâtir et maintenir l'identité de marque de la SADC. Servant de document principal de référence pour l'application correcte de la communication de la SADC, il contient les éléments visuels nécessaires pour assurer la présentation cohérente de la marque, des messages et des valeurs de la SADC aux parties prenantes internes comme externes. Ci-après sont reprises certaines dispositions du Manuel d'identité institutionnelle de la SADC, qui est accessible sur le site Web au travers du lien : <https://www.sadc.int/pages/sadc-brand-corporate-identity>.

8.1 Couleurs de l'institution « SADC »

La SADC dispose de trois couleurs institutionnelles. Le bleu est la couleur principale, le doré et le vert étant les deux couleurs secondaires. Pour distinguer visuellement une publication ou les matériaux de visibilité produits dans les langues de la SADC, il est recommandé d'utiliser le bleu comme couleur principale pour l'anglais, le vert comme couleur principale pour le portugais et la couleur doré comme couleur principale pour le français.

COULEUR PRIMAIRE

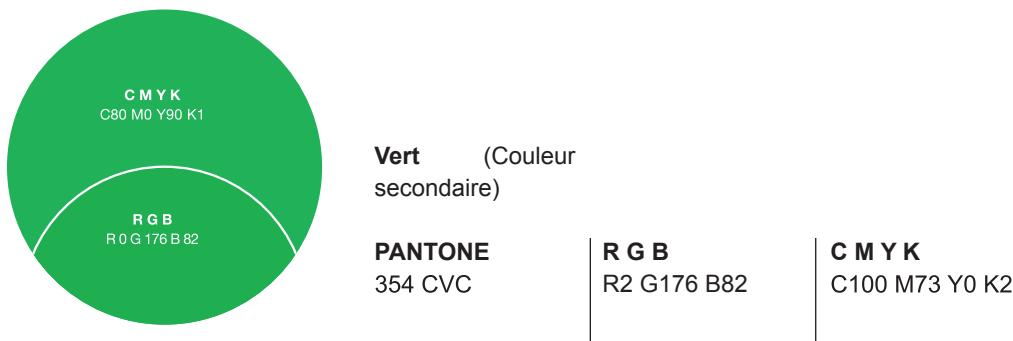
Le Reflex Bleu est la couleur primaire.



Le bleu de la SADC

COULEUR SECONDAIRE

Le vert est une couleur secondaire.



Le vert de la SADC

COULEUR SECONDAIRE

Or (couleur secondaire)



La couleur or de la SADC



8.2 Utilisation du logo de la SADC en tant que marque déposée

Le Secrétariat de la SADC a enregistré et protégé les marques déposées de la SADC : l'appellation « Communauté de développement de l'Afrique australe », le signe « SADC » et le logo de la SADC. Utiliser ces marques déposées sans l'autorisation préalable du Secrétariat de la SADC constitue une violation de ses droits de propriété intellectuelle. Le fait qu'une organisation soit engagée dans des activités d'affaires dans la région de l'Afrique australe n'implique pas nécessairement qu'elle peut utiliser la marque les marques déposées de la SADC. Les États membres sont encouragés à apporter leur concours pour identifier, signaler et suivre les entités ou les particuliers qui utilisent les marques déposées enregistrées de la SADC sans autorisation préalable. Les tierces parties, y compris les partenaires, ne peuvent utiliser les marques ou les marques déposées ou le logo de la SADC qu'aux conditions suivantes :

- **Autorisation préalable** : Avant d'utiliser le logo ou les marques déposées de la SADC, les utilisateurs doivent en faire la demander et recevoir l'approbation formelle.

Pour que l'autorisation soit accordée, les **principes clés** suivants seront d'application :

- **Veiller à l'intégrité de la marque** : L'utilisation ne doit ni créer de **confusion** ni entraîner **d'allégation trompeuse** concernant la **marque SADC**.
- **Assurer l'alignement sur les objectifs de la SADC** : Le logo ou l'appellation de la SADC ne doivent pas être associés aux activités ou aux objectifs qui contredisent les principes de la SADC.
- **Ne pas offrir de validation non intentionnelle** : Ni le logo de la SADC ni l'appellation « SADC » ne doivent être utilisés de manière à suggérer que la SADC soutient même involontairement les objectifs ou les activités d'un tiers ou les promeut.

8.3 Hymne de la SADC

L'hymne de la SADC reflète les valeurs, les aspirations et l'unité des 16 États membres de la SADC. Elle traduit l'espoir en un avenir meilleur. Lors des réunions et des manifestations de la SADC, l'hymne de la SADC est chanté ensemble avec l'hymne de l'Union africaine (UA) et l'hymne national de l'État membre d'accueil. Il est recommandé que les hymnes soient exécutés comme indiqué ci-après :

- Lors d'une cérémonie ou une manifestation d'ouverture, l'ordre d'exécution sera comme suit : Hymne de l'État membre d'accueil, l'hymne de la SADC et l'hymne de l'UA.
- Lors d'une cérémonie ou une manifestation de clôture, l'ordre d'exécution sera comme suit : Hymne de l'UA, hymne de la SADC, hymne de l'État membre d'accueil.

SADC ANTHEM - ENGLISH

SADC, SADC DAWN OF OUR CERTAINTY
SADC, SADC DAWN OF A BETTER FUTURE
AND HOPE FOR REGIONAL AND UNIVERSAL INTEGRATION
TOWARDS OUR PEOPLES UNITY AND HARMONY
CRADLE OF HUMANITY
CRADLE OF OUR ANCESTORS
LET US PRAISE WITH JOY, THE REALIZATION OF OUR HOPES
AND RAISE THE BANNER OF SOLIDARITY
SADC, SADC, SADC DAWN OF OUR CERTAINTY

HYMNE DE LA SADC – FRENCH

SADC SADC AUBE DE NOS CERTITUDES
SADC SADC AUBE D'UN AVENIR MEILLEUR
ESPOIR D'INTEGRATION REGIONALE ET UNIVERSELLE
POUR L'UNITE ET L'HARMONIE ENTRE NOS PEUPLES
BERCEAU DE L'HUMANITE
BERCEAU DE NOS ANCETRES
CELEBREONS AVEC JOIE LA REALISATION DE NOS ESPOIRS
LEVONS HAUT LE DRAPEAU DE LA SOLIDARITE
SADC SADC SADC AUBE DE NOS CERTITUDES

HINO DA SADC - PORTUGUESE

SADC, SADC AURORA DA NOSSA CERTEZA
SADC, SADC DE UM FUTURO MELHOR
E DE ESPERANÇA DE INTEGRAÇÃO REGIONAL E UNIVERSAL
RUMO À HARMONIA E UNIDADE DOS POVOS
BERÇO DA HUMANIDADE
BERÇO DOS NOSSOS ANTEPASSADOS
JUNTOS CANTEMOS ALEGRES, A CONCRETIZAÇÃO DA NOSSA ESPERANÇA
ERGUENDO A BANDEIRA DA SOLIDARIEDADE
SADC, SADC, SADC AURORA DA NOSSA CERTEZA

8.4 Narration efficace des témoignages concernant la SADC

Le narratif concernant la SADC doit refléter les progrès sociaux, économiques et politiques accomplis par la région, tout en reconnaissant les défis auxquels elle est confrontée actuellement. Il importe de remettre en contexte les problèmes tels que la pauvreté, les inégalités et les conflits dans le cadre plus général des interventions entreprises au niveau régional pour les surmonter.

La SADC encourage les narratifs qui soutiennent le programme d'intégration régionale en soulignant le développement économique, la paix et la sécurité et en dotant les citoyens des moyens voulus pour passer de la pauvreté à la prospérité. Ces narratifs doivent promouvoir la paix, la stabilité et la coopération économique entre les États membres et leurs citoyens.

Pour préserver l'unité régionale, il importe d'éviter les contenus susceptibles de causer de l'instabilité ou de tendre les relations diplomatiques. Les articles doivent, à la place, insister sur la collaboration, le développement et le progrès partagé.

Par ailleurs, les articles concernant la SADC doivent promouvoir activement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, tout en veillant à ce que tous les citoyens tirent avantage de la croissance inclusive et de changes égales.

Narration efficace des témoignages concernant la SADC

• Narrer le témoignage de l'intérieur

Comme l'ont souligné les experts en communication de la région, « seule la SADC peut raconter sa propre histoire ». Ce dicton signifie que les narratifs doivent être façonnés par les voix, les expériences et les perspectives du peuple, des institutions et des communautés de la région.

• Célébrer les progrès régionaux

Les témoignages doivent souligner les avancées sociales, économiques et politiques réalisées par les États membres de la SADC, traduisant la résilience et les accomplissements communs.

• Insister sur les impacts tangibles

Les témoignages qui mettent en exergue les avantages de la vie réelle tels que l'accroissement du commerce transfrontalier, l'accès à de l'eau propre ou l'autonomisation des jeunes, permettent au public de comprendre la façon dont les programmes de la SADC transforment les vies.

• Utiliser les narratifs centrés sur l'humain

Plutôt que de se concentrer uniquement sur les réalisations politiques ou techniques, il importe, pour rendre les narratifs efficaces, placer les personnes au cœur du message. Ainsi, un article concernant un nouveau corridor commercial convainc davantage lorsqu'il est raconté du point de vue du petit entrepreneur, dont les marchandises peuvent dorénavant pénétrer de nouveaux marchés.

• Contextualiser les défis

Les problèmes tels que la pauvreté, les inégalités et les conflits doivent être situés dans le cadre du narratif plus général de la coopération, des interventions et des solutions porteuses de transformations à l'échelle régionale.

• Faire avancer le programme d'intégration régionale

Les narratifs doivent soutenir activement les buts de progrès économique, de paix et de sécurité poursuivis par la SADC et inspirer les citoyens à passer de la pauvreté à la prospérité.

• Promouvoir la paix et l'unité

Les contenus doivent encourager la solidarité régionale. Il importe d'éviter les témoignages qui risquent de tendre les relations diplomatiques ou de déstabiliser la cohésion entre les États membres.

• Défendre l'égalité des sexes et l'inclusion

Les narratifs doivent volontairement éléver les femmes, les filles, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés, tout en promouvant leur autonomisation et en veillant à ce que les avantages que procure le développement atteignent tous les segments de la société.

• Inspirer des actions collectives

Les maîtres mots doivent être : coopération, développement et progrès, la piste à suivre consistant à motiver les communautés et les institutions pour qu'elles contribuent à la construction d'un avenir régional partagé.

8.5 Produire des narratifs visuels et veiller à ce qu'ils soient inclusifs et porteurs d'impacts

Les photos et les vidéos constituent des outils puissants pour véhiculer le narratif de la SADC, tout en donnant vie à des enjeux complexes et en favorisant l'établissement de connexions porteuses d'émotions et de significations avec divers publics. Pour accentuer l'engagement de la SADC en faveur de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et d'une représentation régionale authentique, tous les contenus visuels produits par, pour ou pour le compte de la SADC, ou représentant ses politiques, programmes et initiatives, doivent :

- **Rejeter les clichés négatifs de genre**, que ces clichés soient exprimés directement ou de manière implicite.
- **Représenter la diversité de manière positive et authentique**, qu'il s'agisse des femmes, des filles, des handicapés ou d'autres groupes marginalisés
- **Célébrer la force, la résilience** et les réalisations du peuple de la région, en projetant une image valorisante habilitante et digne.
- **Promouvoir le caractère inclusif des narratifs** en assurant l'alignement de ces derniers sur la vision poursuivie par la SADC en faveur de l'équité, du développement durable et de la solidarité régionale.

9 MOBILISATION ET DURABILITÉ DES RESSOURCES

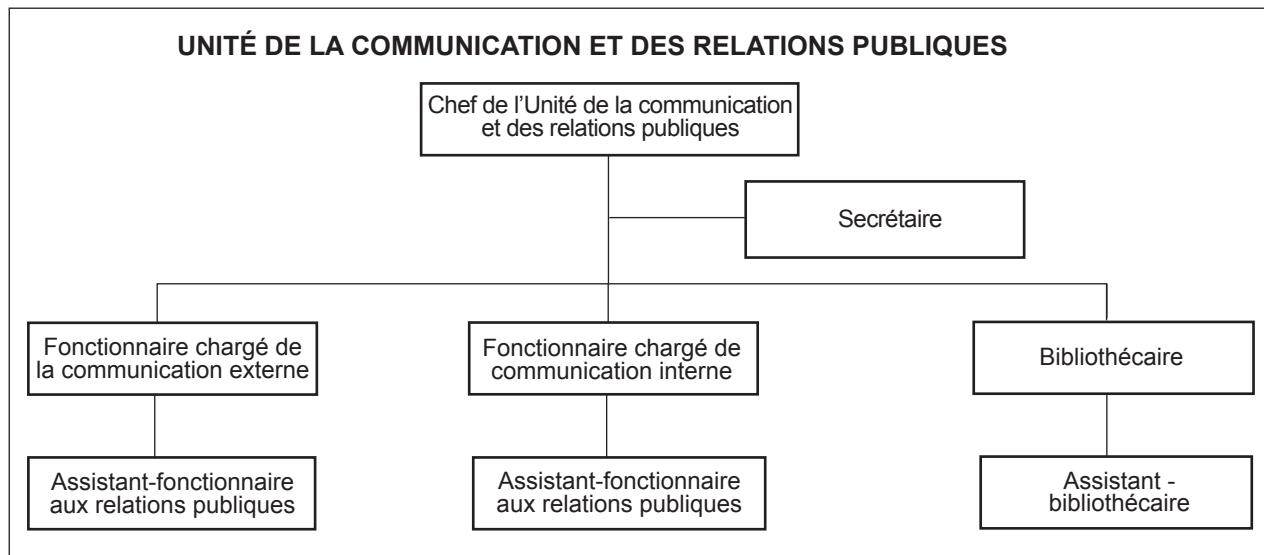
Le succès de la mise en œuvre de la présente Stratégie de communication passe par l'obtention de ressources financières, humaines et techniques supplémentaires au niveau tant régional que national. Pour répondre aux besoins en ressources de la Stratégie, la SADC adoptera une approche diversifiée de mobilisation des ressources, fondée sur la conclusion de partenariats stratégiques, la mobilisation du secteur privé et le recours aux options de financement prévues dans le Cadre de mobilisation des ressources de la SADC.

9.1 Évaluation des besoins en ressources

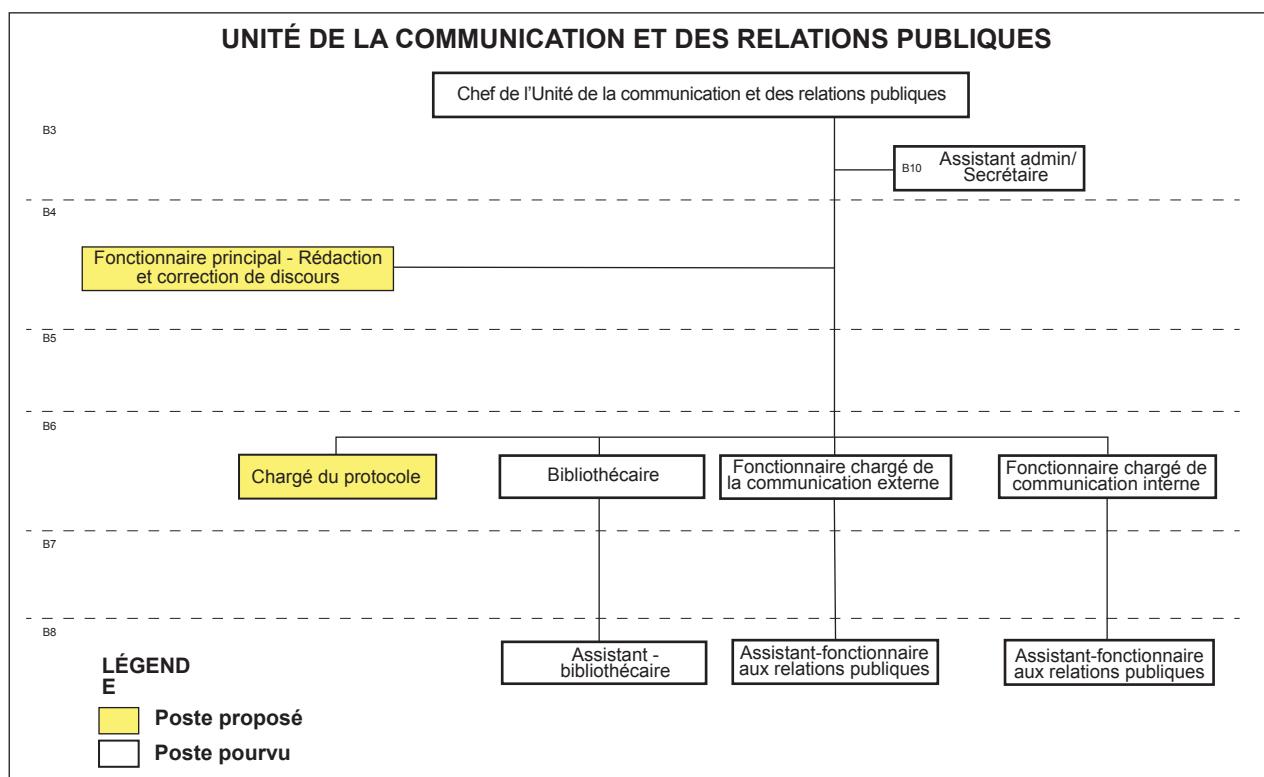
9.1.1 Ressources techniques

Au niveau du Secrétariat de la SADC : Vu les contraintes de personnel qui pèsent sur la structure actuelle de la CPRU, il sera nécessaire de recruter du personnel supplémentaire, plus précisément un Rédacteur/Correcteur de discours, un Fonctionnaire au protocole et un Spécialiste multimédias. Ces postes peuvent être pourvus via un nouvel organigramme du Secrétariat de la SADC ou, sinon, par voie du détachement ou de l'assistance technique fournie par les États membres ou les partenaires internationaux à la coopération (PIC). Ci-après figurent des diagrammes montrant la structure actuelle de la CPRU et celle proposée.

Structure actuelle de la CPRU



Proposition de structure de la CPRU



Niveau des États membres: Au niveau national, il importe de rehausser les capacités en soutenant plus fortement les Coordonnateurs des médias nationaux, en dispensant des formations ciblées aux unités gouvernementales de communication et en investissant dans les programmes de développement des professionnels des médias. Ces efforts auront pour but de mieux faire comprendre les enjeux de l'intégration régionale et d'élever la qualité de la couverture médiatique de la SADC.

9.1.2 Ressources financières

Un cadre financier diversifié, combinant les contributions des États membres, le soutien fourni par les partenaires internationaux à la coopération et la conclusion de partenariats avec le secteur privé, appuiera la mise en œuvre des campagnes médiatiques, la transformation numérique, les initiatives de renforcement des capacités et les actions de communication stratégique. Parmi les besoins opérationnels de base figurent les coûts de personnel, l'amélioration des infrastructures numériques, la production de contenus, les campagnes de communication et les mécanismes robustes de suivi et d'évaluation.

9.1.3 Ressources techniques

Technologie et Infrastructures numériques Pour être efficaces, les efforts de communication nécessiteront ce qui suit : investissements dans les plates-formes numériques avancées, outils de dialogue animés par intelligence artificielle, capacités de production multimédias, systèmes d'analyse des données, plates-formes de gestion des contenus et solutions de stockage sécurisées en nuage permettant de gérer les actifs numériques et favoriser la réactivité du public atteint.

Équipements de production Il sera essentiel de fournir un ensemble complet d'équipements de production vidéo et audio de qualité professionnelle, de matériels photographiques et de technologies modernes de traduction pour soutenir la création et la diffusion de contenus multimédias de qualité élevée.

10 COORDINATION, SUIVI ET ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE

10.1 Coordination

Rôle directeur du Secrétariat de la SADC

Opérant sous la direction du Secrétaire exécutif, l'Unité de la communication et des relations publiques (CPRU) est chargée de coordonner la mise en œuvre de la présente Stratégie. Servant de plaque-tourante centrale pour les questions de communication et de relations publiques, la CPRU gère la réputation de la marque SADC et agit comme dépositaire de l'image de l'organisation.

Coordination des États membres

Au niveau national, les Coordonnateurs des médias nationaux seront chargés de diriger les efforts de mise en œuvre. Ils assureront la coordination avec les médias locaux et les parties prenantes gouvernementales, soutiendront la mobilisation des ressources, éveilleront les consciences à la propos des protocoles de la SADC et géreront la communications de crise, tout en maintenant un lien fort entre le Secrétariat de la SADC et les structures nationales de communication.

10.2 Suivi et Evaluation

L'efficacité des activités de communication sera mesurée par un ensemble varié d'indicateurs tant qualitatifs que quantitatifs. Ces mesures des performances fourniront des informations exploitables, permettant d'en tirer des leçons continue et d'affiner les stratégies afin d'améliorer les efforts de communication, de sensibilisation et de visibilité de la SADC.

10.2.1 Indicateurs clés de performance (ICP)

Les ICP suivants seront utilisés pour mesurer les succès remportés par rapport à chaque objectif stratégique :

Objectif stratégique 1 : Rendre plus visible et mieux faire connaître la SADC, ses textes fondateurs, ses institutions, son histoire et ses politiques et programmes dans tous les États membres et dans le monde.

Indicateur	Base de référence (2025)	Cible (2030)	Sources des données	Fréquence
Taux de connaissance par le public de la SADC et de ses programmes.	À déterminer par le biais d'une enquête de base.	Réaliser un taux de 50 % de sensibilisation du public dans les États membres d'ici à 2030, avec un taux de croissance progressive de 5-10 %	Enquêtes d'opinion publique.	Annuelle.
Couverture médiatique de la SADC (nombre de contenus positifs sur les activités et programmes de la SADC).	300	Augmentation de 25 %. Augmentation de 40 % de la couverture médiatique des activités et des programmes de la SADC d'ici à 2030, le taux augmentant tous les ans de façon constante de 5 % à 10 %.	Outils/rapports de suivi des médias. Analyses en ligne.	Annuelle.
Nombre de publications sur la SADC rassemblées et rendues accessibles au public.	Mesures actuelles.	Augmentation de 25 %.	Analyse des plates-formes.	Annuelle.
Augmentation en pourcentage du nombre de visiteurs, d'adeptes, d'utilisateurs et de publications postées sur le site Web de la SADC et les plates-formes des réseaux sociaux en ligne.	Mesures actuelles.	Augmentation de 20 %.	Analyse du Web et des réseaux sociaux.	Annuellement.
Nombre d'outils et de matériaux de communication (bulletins d'informations, dépliants, brochures, communiqués de presse, vidéos, etc.) produits et diffusés chaque année.	150	Augmentation de 40%.		Annuellement.

Objectif stratégique 2 : Renforcer la capacité de la région comme des divers États membres à communiquer et à promouvoir efficacement les activités et les impacts de la SADC, et à développer les médias en vue de promouvoir le programme d'intégration régionale.

Indicateur	Base de référence (2025)	Cible (2030)	Sources des données	Fréquence
Comités nationaux de la SADC et intermédiaires de communication (Coordonnateurs des médias nationaux ou Responsables de la communication)	15	Tous les 16 États membres disposent des	comptes rendus ou des rapports sur la formation.	Biennale.
Nombre d'activités de promotion et de sensibilisation à la SADC conduites.	20	80 dans toute la région à l'horizon 2030.	Rapports de suivi et d'évaluation (S&E)	Annuellement.
Nombre de formations ou d'activités de soutien entreprises tous les ans afin de relever les capacités des médias et des intermédiaires de la communication.	2	8, couvrant tous les États membres.	Rapports de S&E.	Annuellement.

Objectif stratégique 3 : Positionner la marque et l'identité de l'institution SADC en tant que support fiables pour la réalisation de l'intégration régionale.

Indicateur	Base de référence (2025)	Cible (2030)	Sources des données	Fréquence
Nombre d'États membres où les marques de commerce de la SADC ont été enregistrées.	14	16	Rapport d'enregistrement.	Annuellement.

Objectif stratégique 4 : Soutenir le développement des médias et renforcer les écosystèmes médiatiques en vue d'assurer une communication régionale efficace.

Indicateur	Base de référence (2025)	Cible (2030)	Sources des données	Fréquence
Nombre d'initiatives de renforcement des capacités des médias mises en œuvre.	4	12 initiatives de renforcement des capacités exécutées d'ici à 2030.	Comptes rendus de formation, des rapports de projet.	Annuellement.
Nombre de professionnels de la presse formés pour faire rapport sur l'intégration régionale.	Former 50 professionnels de la presse au moins dans les États membres tous les ans.	200 professionnels des médias au moins sont formés dans la région à l'horizon 2030.	Comptes rendus de formation.	Annuellement.
Nombre de partenariats avec les médias noués ou renouvelés.	Nouer ou renouveler tous les ans 4 partenariats stratégiques avec la presse dans les États membres, englobant des accords formels et des initiatives de collaboration.	20 partenariats noués ou renouvelés avec les médias.	Accords de partenariat ou initiatives de collaboration qui amplifient le narratif et la visibilité de la SADC dans la régional.	Annuellement.

11 PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Le succès de la réalisation de la Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité 2025-2030 exige d'appliquer une approche exhaustive, coordonnée et méthodique en vue de la réalisation de tous les quatre objectifs stratégiques. L'annexe 1 du Plan de mise en œuvre énonce 57 activités spécifiques répartis sur ces quatre objectifs stratégiques ainsi que sur les thèmes transversaux. Ces activités vont des approches classiques de communication telles que les relations avec la presse et les manifestations commémoratives aux initiatives numériques innovantes en passant par les applications mobiles et l'intelligence artificielle. Pour chacune d'entre elles, il est indiqué l'échéance, les responsables et les ressources qu'elle implique pour faciliter la coordination effective et la responsabilité.

11.1 Approche de mise en œuvre

Le Plan de mise en œuvre adopte une approche progressive conçue pour développer une dynamique, assurer des progrès durables et assurer l'adaptation à l'évolution du paysage des communications. La mise en œuvre est structurée en trois phases distinctes :

- **Phase 1 : Mise en place des fondements (2025-2027)** Durant les deux premières années, l'accent sera mis sur la création des infrastructures fondamentales, sur le relèvement des capacités institutionnelles et sur la conclusion de partenariats stratégiques. Les travaux prioritaires majeurs consisteront à mener des évaluations de base, à développer une plate-forme numérique et à créer des réseaux robustes de communication reliant les États membres.
- **Phase 2 : Élargissement et expansion (2027-2029)** Lors des 3e et 4e années, l'accent sera mis sur le déploiement intégral des initiatives de communication, de l'engagement de dialogues avec les parties prenantes et l'exécution de campagnes intensives. Cette phase consistera à dérouler des innovations numériques, à déployer des campagnes à l'échelle régionale et à préparer la célébration du Jubilé d'or de la SADC.
- **Phase 3 : Consolidation et Transition (2029-2030)** Lors de l'année finale, l'accent sera mis sur la célébration des accomplissements à l'occasion du Jubilé d'or, sur la conduite d'évaluations complètes des impacts et sur la préparation de la stratégie suivante. Lors de cette phase, les efforts consisteront à assurer le transfert des connaissances, à documenter les leçons apprises et à assurer en souplesse la transition vers la prochaine période de la stratégie.

11.2 Alignement et Intégration stratégiques

L'alignement méticuleux du Plan de mise en œuvre sur le Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2020-2030 et sur la Vision 2050 de la SADC fait que les activités de communication appuient directement les objectifs généraux de l'intégration régionale. Chaque activité est conçue de façon à contribuer à la réalisation de l'un au moins des quatre objectifs stratégiques tout en maintenant la cohérence avec les priorités globales de développement de la SADC.

Le Plan intègre des approches de communication tant classiques que numériques, eu égard à la diversité des modes de consommation médiatique dans la région de la SADC. L'accent est mis sur l'atteinte des communautés rurales et reculées grâce à des partenariats avec des radios communautaires, tout en tirant parti des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle, les applications mobiles et les plateformes de réseaux sociaux pour toucher les populations urbaines connectées et la jeunesse.

11.3 Cadre de coordination

La coordination de la mise en œuvre opère grâce à un cadre à niveaux multiples, conçu dans le but d'assurer une collaboration en douceur entre le Secrétariat et les États membres de la SADC.

- **Coordination au niveau régional** Placée sous la direction du Secrétaire exécutif, l'Unité de la communication et des relations publiques (CPRU) opère comme plaque-tourante centrale de coordination. Renforcer les effectifs par l'ajout d'un Fonctionnaire principal chargé de la rédaction des discours, d'un Spécialiste multimédia et d'un Responsable du protocole accroîtra la capacité de la CPRU à gérer de façon complète la réalisation de tous les objectifs stratégiques.
- **Coordination au niveau national** Les Coordonnateurs des médias nationaux de la SADC ont pour responsabilité première d'assurer la mise en œuvre au niveau national en travaillant étroitement avec les unités de communication des gouvernements, les professionnels des médias et les organisations de la société civile. Tenir des ateliers de renforcement des capacités et procéder à des échanges pour l'apprentissage entre les pairs assurera la qualité et la cohérence des approches dans tous les États membres.
- **Coordination des partenariats** Les partenariats noués avec les institutions de presse, les organisations de la société civile, les entités du secteur privé et les partenaires internationaux à la coopération seront structurés formellement via des protocoles d'accord et des mécanismes de consultation régulière afin de maximiser les impacts en termes de collaboration.

11.4 Mobilisation des ressources et Durabilité

Le Plan de mise en œuvre reconnaît que l'exécution effective exige des moyens financiers, humains et techniques considérables qui excèdent les capacités actuelles de la SADC.

Une Stratégie diversifiée de mobilisation des ressources sera poursuivie, portant sur les points suivants :

- **Contributions des États membres** : Soutien financier et technique accru fourni par les gouvernements nationaux.
- **Partenaires internationaux à la coopération** : Conclusion de partenariats stratégiques avec les organisations s'occupant de développement et les institutions financières.
- **Participation du secteur privé** : Conclusion de partenariats de responsabilité sociale des entreprises et d'accords de parrainage.
- **Assistance technique** : Détachements et partage de compétences avec les États membres et les organisations partenaires.

Les priorités en matière d'affectation des ressources seront déterminées en fonction des impacts stratégiques, les investissements initiaux étant centrés sur les infrastructures numériques, le renforcement des capacités et la création de partenariats afin de bâtir un socle durable pour les activités en cours.

11.5 Innovation et Transformation numérique

Compte tenu de l'évolution rapide du paysage de la communication, le Plan de mise en œuvre intègre les innovations numériques afin de croître en termes de portée, d'engagement et d'impact. Les initiatives technologiques clés comprennent ce qui suit :

- Déploiement de la technologie du code QR en vue d'assurer l'accès sans heurt aux informations.
- Création de systèmes d'analyse de données aux fins du suivi des performances en temps réel.

Ces innovations seront complétées par les canaux classiques de communication afin de couvrir de façon inclusive tous les segments démographiques et géographiques de la population de la SADC.

11.6 Suivi, Évaluation et Gestion adaptative

Le Plan de mise en œuvre intègre un cadre de suivi et d'évaluation conçu pour retracer les progrès accomplis, en mesurer les impacts et faciliter une gestion adaptative. Les principales caractéristiques comprennent ce qui suit :

- **Enquêtes annuelles sur la satisfaction des parties prenantes** : Collecte de retours de commentaires de divers segments du public.
- **Évaluation stratégique à mi-parcours** : Évaluation complète et ajustement de la Stratégie à mi-course.
- **Analyse numérique en temps réel** : Suivi continu des échanges en ligne et du public atteint.

Ce cadre de suivi permettra de rectifier le cap rapidement, d'assurer la redevabilité et de maximiser l'efficacité des investissements de communications.

12 ANNEXES

12.1 Annexe 1 : Plan de mise en œuvre détaillé.

12.1.1 Objectifs stratégiques et Activités principales

12.1.1.1 OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : Rendre plus visible et mieux faire connaître la SADC, ses textes fondateurs, ses institutions, son histoire et ses politiques et programmes dans tous les États membres et dans le monde.

Activités Principales	Échéance					Responsables
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	
Mener une enquête de sensibilisation de fond en 2026.	X					Secrétariat et États membres
Développer des activités régionales de communication.	X	X				Secrétariat
Actualiser régulièrement les contenus concernant la SADC sur les plates-formes en ligne du Secrétariat comme des États membres de la SADC et sur les réseaux sociaux.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Créer et maintenir des réseaux ruraux de communication, y compris des médias communautaires pour atteindre un public plus large dans les États Membres.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Compiler, maintenir et mettre à jour une liste de diffusion de tous les personnels des médias exerçant dans leurs États membres respectifs.	X	X	X	X	X	États membres (Coordonnateurs des médias nationaux de la SADC)
Compiler et maintenir une liste de tous les points de focaux de communication exerçant dans les ministères, services et organismes gouvernementaux conformément aux secteurs prioritaires de la SADC fixés dans le RISDP 2020-2030.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Fournir aux États membres des matériaux normalisés de création de la marque et de la visibilité, dont des bannières, des programmes, des articles promotionnels et des actifs numériques.	X	X	X	X	X	Secrétariat
Faciliter la communication interne via des actions de renforcement des capacités et de sensibilisation aux politiques, programmes et activités de la SADC au Secrétariat et dans les bureaux annexes de la SADC.	X	X	X	X	X	Secrétariat
Mener des activités de rapprochement avec le public afin de promouvoir les politiques, programmes et activités de la SADC dans les États membres et dans le monde via des visites dans les écoles, la tenue de journées portes ouvertes, de conférences publiques, de visites dans les bibliothèques et des actions d'approche auprès des communautés.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Mettre en œuvre le Plan de communication en situation de crise de la SADC en identifiant les risques, en constituant une équipe de communication de crise et en communiquant les messages clés à diverses parties prenantes.		X	X	X	X	Secrétariat
Faciliter l'amélioration de la capacité de communication du Secrétariat de la SADC en recrutant le personnel supplémentaire suivant : un Fonctionnaire principal, chargé de la rédaction de discours, un Spécialiste multimédia et un Fonctionnaire au protocole.		X				Secrétariat
Faciliter l'accès du public aux politiques, comptes rendus et informations techniques de la SADC via la bibliothèque de la SADC.	X	X	X	X	X	Secrétariat (Bibliothèque)
Entreprendre des activités régionales et nationales pour animer les journées et les manifestations commémoratives mentionnées à l'annexe 2.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Faciliter l'organisation du Concours de dissertation pour élèves du secondaire afin d'encourager les apprenants à effectuer des recherches et d'écrire à propos des programmes et activités de la SADC.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Élaborer un plan de communication et de visibilité, indiquant les activités et la feuille de route à exécuter pour commémorer le Jubilé d'or de la SADC (2030).				X		Secrétariat
Entreprendre des activités régionales et nationales pour commémorer le Jubilé d'or de la SADC.					X	Secrétariat et États membres
Élaborer la prochaine Stratégie de communication, de sensibilisation et de visibilité de la SADC 2030-2035.				X	X	Secrétariat et États membres
Mettre en œuvre la technologie code QR pour permettre l'accès rapide aux ressources et publications de la SADC.	X	X				Secrétariat
Déployer les applications de l'intelligence artificielle pour créer des contenus et mener des analyses prédictives.		X	X			Secrétariat

Activités Principales	Échéance					Responsables
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de contenu numérique ciblant les jeunes, prévoyant la production de séquences vidéo courtes et de podcasts et l'offre d'expériences interactives.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Créer des matériaux de communication axés sur les affaires et des notes brèves sur des opportunités sectorielles spécifiques, destinés à instaurer des échanges avec le secteur privé.	X	X	X	X	X	Secrétariat
Mener des exercices de simulation de communication de crise.			X	X	X	Secrétariat et États membres
Produire et distribuer des matériaux de communication et de visibilité : dépliants, brochures, communiqués de presse, vidéos, etc.	X	X	X	X	X	Secrétariat

12.1.1.2

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 : Renforcer la capacité de la région comme des divers États membres à communiquer et à promouvoir efficacement les activités et les impacts de la SADC, et à développer les médias en vue de promouvoir le programme d'intégration régionale.

Activités Principales	Échéance					Responsables
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	
Faciliter l'assistance technique prêtée aux États membres dotés de capacités limitées de communication, et les aider à élaborer des plans de communication nationale qui soient en phase avec la Stratégie régionale.	X	X				Secrétariat et États membres
Conduire régulièrement à l'intention des coordonnateurs des médias nationaux et d'autres intermédiaires de l'information des ateliers de renforcement des capacités et des webinaires sur les outils, technologies et meilleures pratiques qui émergent en matière de communication.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Faciliter les évaluations par les pairs et les échanges de meilleures pratiques entre les États membres.		X	X	X	X	Secrétariat et Etats membres
Instaurer des plates-formes de liaison médiatique au niveau national parmi les divers acteurs, dont les Responsables de l'information, les points de contact et les Unités de communication des Affaires étrangères et les coordonner.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Investir dans les plates-formes numériques avancées, les systèmes d'analyse des données et les plates-formes de gestion des contenus.		X	X			Secrétariat et États membres
Acquérir des équipements de production vidéo et audio, des instruments de photographie et des technologies de traduction de qualité professionnelle.		X				Secrétariat et États membres
Créer des solutions de stockage en nuage en vue d'assurer la gestion des actifs numériques.	X					Secrétariat

12.1.1.3

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : Positionner la marque et l'identité de l'institution SADC en tant que supports fiables pour la réalisation de l'intégration régionale.

Activités Principales	Échéance					Responsables
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	
Faciliter l'enregistrement des marques déposées de la SADC dans tous les États membres.	X	X				Secrétariat et États membres
Rédiger des lettres de mise en demeure aux particuliers et aux entités faisant un mésusage des marques de commerce de la SADC ou portant atteinte aux droits d'auteur de la SADC.	X	X	X	X	X	Secrétariat
Sensibiliser le public au Manuel d'identité, à la marque et aux marques déposées de la SADC.	X	X	X	X	X	Secrétariat

12.1.1.4

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 : Soutenir le développement des médias et renforcer les écosystèmes médiatiques en vue d'assurer une communication régionale efficace

Activités Principales	Échéance					Responsables
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	
Conduire des initiatives de renforcement des capacités des médias ciblant les journalistes nationaux, régionaux et internationaux.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Nouer des partenariats entre la SADC et les médias et les maintenir.	X	X	X	X	X	Secrétariat
Entreprendre des analyses des contenus des médias afin de déterminer l'ampleur de la couverture de la SADC dans les médias régionaux.			X	X		Secrétariat
Faciliter les visites et les tournées de journalistes auprès des projets de la SADC exécutés dans les États membres afin de mettre en évidence les avantages que procurent la coopération et l'intégration régionales.	X	X	X	X		Secrétariat et États membres
Faciliter les activités tendant à faire connaître le Concours annuel de journalisme de la SADC, son organisation et ses résultats afin de reconnaître les œuvres de journalisme primées, produites pour promouvoir l'intégration régionale et le développement économique dans la région.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres
Faciliter la couverture par les médias des réunions et manifestations de haut niveau de la SADC : Sommet, Conseil, autres réunions statutaires, visite du Président de la SADC au Secrétariat, conférences publiques, expositions et Semaine de l'industrialisation.	X	X	X	X	X	Secrétariat et États membres

12.1.1.5 Activités Transversales

Activités Principales	Échéance					Responsables
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	
Mener des enquêtes sur la satisfaction des parties prenantes.			X	X	X	Secrétariat
Conduire des analyses numériques en temps réel sur toutes les plates-formes de la SADC.		X				Secrétariat
Effectuer une évaluation à mi-parcours de la Stratégie et les ajustements nécessaires.				X		Secrétariat et États membres
Produire des matériaux de communication en langues locales et en des formats accessibles.	X	X	X	X	X	Secrétariat

12.2 Annexe 2 : Journées et manifestations commémoratives

Commémoration	Journée	Journées à commémorer en particulier
Journée mondiale de l'eau (ONU)	22 mars	La SADC profitera de cette journée commémorative pour mettre en exergue la valeur des ressources en eau et la nécessité de conserver et d'utiliser efficacement ces dernières dans le cadre des programmes hydrologiques de la SADC et des cadres juridiques et politiques relatifs aux ressources en eau. Entre autres activités, elle promouvra les travaux des organisations de bassin fluvial (OBF) de la SADC et des partenaires travaillant sur la gestion des ressources en eau.
Journée de la libération de l'Afrique australie	23 mars	Proclamée par le Sommet de la SADC en 2018, cette Journée est consacrée particulièrement à honorer les femmes et les hommes qui ont sacrifié leurs vies dans la lutte pour la libération de l'Afrique australie. La SADC utilise cette commémoration afin de réfléchir sur l'histoire de la libération de la région, reconnaissant ainsi les efforts héroïques consentis pour ouvrir la voie de l'indépendance et de l'unité régionale. Elle offre aussi l'occasion de mettre en exergue la façon dont la lutte de libération a influencé la voie du développement de la SADC, encourageant la solidarité, la coopération et une vision partagée de la paix, de la stabilité et du progrès socioéconomique.
Journée mondiale de la santé (ONU)	7 avril	La SADC utilisera cette Journée pour mettre en exergue ses travaux et les avancées obtenues suite aux efforts qu'elle a entrepris pour répondre aux nouvelles problématiques concernant la santé publique conformément aux priorités fixées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), la SADC et d'autres partenaires.
Journée mondiale de l'environnement (ONU)	5 juin	Lors de cette Journée, la SADC mettra en exergue les travaux abattus par la SADC pour protéger l'environnement et utilisera cette commémoration pour appeler à une action collective en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles de la région et de la protection de l'environnement.

Commémoration	Journée	Journées à commémorer en particulier
Journée mondiale contre le travail des enfants (ONU)	12 juin	La SADC utilisera cette Journée pour mettre en exergue les impacts négatifs du travail des enfants et les actions de collaboration entreprises par la SADC et par ses partenaires tels que l'Organisation internationale du travail (OIT) pour mettre fin au travail des enfants dans la région de la SADC.
Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme (ONU)	13 juin	Lors de cette Journée, la SADC mettra en exergue les travaux qu'elle a abattus pour protéger les droits des personnes atteintes d'albinisme conformément aux dispositions de la Déclaration de la SADC sur la protection des personnes atteintes d'albinisme signée par les chefs d'État et de gouvernement le 17 août 2024 à Harare (Zimbabwe) et la mise en œuvre des cadres internationaux visant à protéger ces mêmes personnes.
Journée de l'enfant africain (UA)	16 juin	La SADC utilisera cette Journée pour attirer l'attention du public aux travaux qu'elle abat pour relever le niveau de vie de l'enfant africain conformément aux dispositions des instruments de la SADC, de l'UA et de l'ONU sur l'enfant africain.
Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse (ONU)	17 June	SADC will highlight its work in protecting the environment within the framework of SADC and global commitment on combatting desertification
Journée mondiale contre la traite d'êtres humains (ONU)	30 juillet	Lors de cette Journée, la SADC attirera l'attention du public aux travaux qu'elle abat pour lutter contre la traite des êtres humains dans le cadre de divers instruments, dont le Protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes, le Protocole contre la traite des personnes et la Stratégie régionale intégrée de prévention et de lutte contre la criminalité transnationale organisée et de son plan d'action.
Semaine de l'industrialisation de la SADC (SADC)	Juillet-août	La Semaine de l'industrialisation de la SADC sert de plate-forme majeure pour promouvoir le commerce et l'investissement dans la région en favorisant des échanges plus profonds entre les parties prenantes, en particulier le secteur privé, en appui à la Stratégie de la SADC pour l'industrialisation 2015-2063 et de sa feuille de route. Elle offre une occasion stratégique pour mettre en valeur le rôle crucial que remplissent les institutions publiques, les entreprises privées, les milieux universitaires, les organismes de recherche et les médias pour promouvoir le commerce intra-régional, pour tirer la croissance industrielle et pour accélérer le développement économique durable.
Journée internationale de la jeunesse (ONU)	12 août	La SADC utilisera cette Journée pour mettre en exergue les travaux qu'elle abat pour surmonter les défis auxquels la jeunesse est confrontée et pour veiller à ce que l'autonomisation et la participation des jeunes à l'intégration régionale constitue un volet du Programme de la SADC pour la jeunesse.
Journée de la SADC (SADC)	17 août	Lors de cette Journée, la SADC continuera de mettre en valeur ses jalons, ses réalisations et ses programmes phares et d'aligner ses messages sur les priorités stratégiques définies dans le Plan indicatif stratégique de développement régional (RISDP) 2020-2030.
Journée Internationale de la paix (ONU)	21 septembre	La SADC mettra en exergue les travaux qu'elle abat pour promouvoir la paix et la sécurité dans le cadre du RISDP 2020-2030, de la Vision 2050 de la SADC et du Protocole en matière de coopération en matière de politique, défense et sécurité, vu que ces instruments estiment que la paix, la sécurité et la bonne gouvernance constituent des prérequis pour l'intégration régionale et le développement durable.
Journée mondiale du tourisme (ONU)	27 septembre	Lors de cette Journée, la SADC mettra en exergue les travaux qu'elle abat pour promouvoir la région de la SADC en tant que destination touristique et les cadres juridiques et politiques de la SADC tels que l'initiative UNIVISA qui promeut le tourisme dans la région.
Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe (ONU)	13 octobre	Lors de cette Journée, la SADC mettra en exergue les efforts de collaboration qui sont entrepris entre le Secrétariat et les États membres pour gérer les risques de catastrophe, mettant ainsi en évidence l'impact des instruments régionaux élaborés afin de permettre une préparation plus efficace face aux catastrophes, d'y répondre rapidement et de soutenir les efforts de redressement en périodes de crise. Elle promouvrà, entre autres, le rôle crucial rempli par le Centre des opérations humanitaires et d'urgence de la SADC (SHOC) pour coordonner et accomplir efficacement les réponses de la région aux catastrophes.
Journée mondiale de la normalisation (ONU)	14 octobre	Met en exergue les travaux abattus par la SADC pour promouvoir les normes dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de la SADC pour l'industrialisation et de sa feuille de route, en particulier pour rehausser la compétitivité.
Journée de la solidarité anti-sanctions (SADC)	25 octobre	Cette Journée a été désignée ainsi par le 39e Sommet de la SADC tenu en août 2019 à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) afin de réaffirmer la solidarité de la région avec le gouvernement et le peuple du Zimbabwe. Elle sert de tremplin à la SADC pour appeler à la levée de l'ensemble des sanctions restantes imposées sur le Zimbabwe, étant reconnu que ces dernières sont néfastes non seulement pour le développement socioéconomique du Zimbabwe, mais également pour le progrès et l'intégration de l'ensemble de la région de la SADC.
Jour de l'industrialisation de l'Afrique (AU)	20 novembre	Lors de cette Journée, la SADC mettra en exergue les initiatives régionales entreprises par la SADC conformément aux activités indiquées dans la Stratégie et la feuille de route de la SADC pour l'industrialisation 2015-2063 et aux domaines prioritaires du développement industriel et de l'intégration des marchés fixés dans le RISDP 2020-2030.

Commémoration	Journée	Journées à commémorer en particulier
16 jours d'activisme contre la VBG (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes)	25 novembre au 10 décembre	SADC will use this day to highlight the negative impact of child labour and the collaborative work of the SADC and its partners such as the International Labour Organisation (ILO) on ending child labour in the SADC Region
Journée mondiale du sida (ONU)	1er décembre	Lors de cette Journée, la SADC réfléchira sur les progrès significatifs accomplis dans le cadre de la lutte régionale contre le VIH et le sida depuis l'adoption de la Déclaration de Maseru sur la lutte contre le VIH et le sida en 2003. Cette commémoration mettra en exergue les jalons majeurs atteints dans le cadre de la mise en œuvre de programmes complets axés sur la prévention, le traitement, le soin, le soutien, démontrant l'engagement continu de la région à la lutte contre l'épidémie et à l'amélioration de la santé publique.

12.3 Annexe 3 : Ressources et liens utiles concernant les médias

- **Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2020-2030.**
 - Anglais : <https://tinyurl.com/375vystf>
 - Français : <https://tinyurl.com/3pudvsn8>
 - Portugais : <https://tinyurl.com/3pudvsn8>
- **Vision 2050 de la SADC : <https://tinyurl.com/3r93edy2>**
- **Stratégie et feuille de route de la SADC pour l'industrialisation (2015-2063)**
 - Anglais : <https://tinyurl.com/vsauwvv>
 - Français : <https://tinyurl.com/8smzams8>
 - Portugais : <https://tinyurl.com/4xye5d5k>
- **Texte consolidé du Traité de la Communauté de développement de l'Afrique australe : <https://tinyurl.com/muw5ap5a>**
- **Manuel d'identité institutionnelle de la SADC**
 - Anglais : <https://tinyurl.com/447xwck3>
 - Français : <https://tinyurl.com/3aejn9yy>
 - Portugais : <https://tinyurl.com/3yrrn3hk>



Plot 54385, Central Business District
Private Bag 0095, Gaborone, Botswana

Tel: +267 395 1863

Fax: +267 397 2848

Email: registry@sadc.int

Website: www.sadc.int

© 2025 SADC Secretariat

